

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 3205

26 novembre 2015

SOMMAIRE

Clever-I	153830	Lands Improvement Holdings South Cambrid-	
CMCO GmbH	153829	ge S.à r.l.	153816
Columeta S.à r.l.	153830	LEONLUX S.A., Privatvermögensverwal-	
Comako	153831	tungsgesellschaft (SPF)	153806
Concept Mode s.à r.l.	153831	Leponte S.A.	153806
CREA Solutions S.A.	153831	Le Premier Management S.à r.l.	153804
Crifral S.A. SPF	153835	Levine Leichtman Capital Partners IV S.à r.l.	
Cristal et Marbre SA	153835	153805
Crystal Shore Wealth Management S.à r.l.	153835	LIB Holdings S.A.	153806
Cunene S.à r.l.	153836	Ljftjt S. à r.l.	153805
Daford Invest S.A. SPF	153836	Lokris S.à r.l.	153805
Darden Global Finance 2 S.à r.l.	153836	Luxembourg Investment Company 89 S.à r.l.	
Darden Global Finance 3 S.à r.l.	153837	153798
Degroof Holding Luxembourg S.A.	153795	Lux Insulation Management S.à r.l.	153798
Dekker	153795	Mindoro S.A.	153830
Desi S.à r.l.	153796	NV Strategie	153828
Domtar Luxembourg Investments Sàrl	153796	Opportunity Properties Holding Luxembourg	
Doria S.à r.l.	153796	S.A.	153836
Dutch Venture Initiative S.A. SICAR	153796	Orion Master IV Luxembourg S.à r.l.	153831
East West Motor Holding S.à r.l.	153795	Platanes S.A.	153840
Eoplyly New Energy Luxembourg S.à r.l.	153795	Pop Art S.à r.l.	153828
Euroconsultants International S.A.	153796	Potsdamer Platz A1 S.à r.l.	153798
European Optical Manufacturing S.à r.l.	153797	Pragma S.à r.l.	153840
European Packaging S.à r.l.	153797	Prelor S.A.	153840
European PE Administrators (Holdings)		Pressti doc S.A.	153828
S.à r.l.	153794	Projets & Conseils S.A.	153840
European PE Administrators S.à r.l.	153794	Puzzle Sub S.à r.l.	153837
European Property Services S.à r.l.	153794	R.A.S.A.	153840
European Rail Freight I S.à r.l.	153797	Ruby Holdings S.à r.l.	153840
Evergreen Skills Holding Lux	153795	Rue du Canal S.à r.l.	153839
Ficama S.A.	153835	Tomorrow Holding S.A.	153829
Innova Capital S.à r.l.	153807	TW Life II S.à r.l.	153818
Investec Global Strategy Fund	153815	TW Life I S.à r.l.	153816
Isaac Management S.à r.l.	153815	TW Life VII S.à r.l.	153825
Isola Group	153815	TW Life VI S.à r.l.	153823
Lands Improvement Holdings Houghton Regis		TW Life V S.à r.l.	153821
S.à r.l.	153805		

European PE Administrators (Holdings) S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 193.082.

—
EXTRAIT

En date du 1^{er} octobre 2015, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

1. Acceptation de la démission, avec effet au 1^{er} octobre 2015, de Monsieur Michaël Goosse, ayant son adresse professionnelle au 174, route de Longwy L-1940 Luxembourg, de son poste de gérant.

2. Nomination de Monsieur Nicolas Poncelet, né le 16 juin 1979 à Arlon, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, en tant que gérant de la Société, avec effet au 1^{er} octobre 2015 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015164565/16.

(150180994) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2015.

European Property Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 161.859.

—
EXTRAIT

En date du 1^{er} octobre 2015, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

1. Acceptation de la démission, avec effet au 1^{er} octobre 2015, de Monsieur Michaël Goosse, ayant son adresse professionnelle au 174, route de Longwy L-1940 Luxembourg, de son poste de gérant.

2. Nomination de Monsieur Nicolas Poncelet, né le 16 juin 1979 à Arlon, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, en tant que gérant de la Société, avec effet au 1^{er} octobre 2015 et pour une durée indéterminée.

Il est à noter que le siège social de l'associé unique de la Société est désormais 95 Wigmore Street, Londres, W1U 1FB, Royaume-Uni

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015164564/18.

(150181035) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2015.

European PE Administrators S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 193.083.

—
EXTRAIT

En date du 1^{er} octobre 2015, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

1. Acceptation de la démission, avec effet au 1^{er} octobre 2015, de Monsieur Michaël Goosse, ayant son adresse professionnelle au 174, route de Longwy L-1940 Luxembourg, de son poste de gérant.

2. Nomination de Monsieur Nicolas Poncelet, né le 16 juin 1979 à Arlon, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, en tant que gérant de la Société, avec effet au 1^{er} octobre 2015 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015164566/16.

(150181308) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2015.

Evergreen Skills Holding Lux, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 8, rue Notre-Dame.

R.C.S. Luxembourg B 186.055.

Les comptes annuels au 31 janvier 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015164567/9.

(150181675) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2015.

Eopply New Energy Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 165.158.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 octobre 2015.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Un Mandataire

Référence de publication: 2015164558/13.

(150181157) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2015.

East West Motor Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 192.003.

L'associé unique de la Société a changé de nom, il s'agit désormais d'East West Motor Group Limited

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2015.

Référence de publication: 2015164554/11.

(150181534) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2015.

Dekker, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4499 Limpach, 23, rue Centrale.

R.C.S. Luxembourg B 134.549.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015164544/9.

(150181395) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2015.

Degroof Holding Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 28.259.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 6 octobre 2015.

Référence de publication: 2015164543/10.

(150181859) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2015.

Desi S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3385 Noertzange, 13, route de Kayl.

R.C.S. Luxembourg B 116.986.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Référence de publication: 2015164545/10.

(150180893) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2015.

Domtar Luxembourg Investments Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Münsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 173.690.

Le présent dépôt remplace et annule le précédent dépôt L150133545 daté du 23/07/2015.
Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015164532/10.

(150180530) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2015.

Doria S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 64, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 112.723.

Extrait des résolutions de l'associé unique du 15 septembre 2015

L'associé unique de Doria S.à r.l. (la "Société") a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Marcus Wolsfeld en tant que gérant de catégorie B et la démission de Susanne Muntinga-van den Houten en tant que gérant de catégorie A;

et de nommer gérant de catégorie A suivant avec effet au 07/09/2015 et pour une durée indéterminée:

* Jan-Dries Mulder, né le 07 février 1973 à Veendam, Pays-Bas, demeurant professionnellement au Kabelweg 37, 1014 BA Amsterdam, Pays-Bas

Luxembourg, le 24 septembre 2015.

Référence de publication: 2015164533/15.

(150181803) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2015.

Dutch Venture Initiative S.A. SICAR, Société Anonyme sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 179.637.

Les comptes annuels au 31 mars 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Dutch Venture Initiative S.A. SICAR

CACEIS BANK LUXEMBOURG

Référence de publication: 2015164536/12.

(150180935) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2015.

Euroconsultants International S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2172 Luxembourg, 29, rue Alphonse München.

R.C.S. Luxembourg B 113.966.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 5 octobre 2015.

Pour copie conforme

Référence de publication: 2015164584/11.

(150181224) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2015.

European Optical Manufacturing S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 122.493.

—
EXTRAIT

En date du 1^{er} octobre 2015, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

1. Acceptation de la démission, avec effet au 1^{er} octobre 2015, de Monsieur Michaël Goosse, ayant son adresse professionnelle au 174, route de Longwy L-1940 Luxembourg, de son poste de gérant.

2. Nomination de Monsieur Nicolas Poncelet, né le 16 Juin 1979 à Arlon, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 174, route de Longwy L-1940 Luxembourg, en tant que gérant de la Société, avec effet au 1^{er} Octobre 2015 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015164586/16.

(150181097) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2015.

European Packaging S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 10.012.500,00.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 88.435.

—
EXTRAIT

En date du 1^{er} octobre 2015, les associés de la Société ont pris les résolutions suivantes:

1. Acceptation de la démission, avec effet au 1^{er} octobre 2015, de Monsieur Michaël Goosse, ayant son adresse professionnelle au 174, route de Longwy L-1940 Luxembourg, de son poste de gérant.

2. Nomination de Monsieur Nicolas Poncelet, né le 16 Juin 1979 à Arlon, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 174, route de Longwy L-1940 Luxembourg, en tant que gérant avec effet au 1^{er} Octobre 2015 et pour une durée indéterminée.

Il est à noter que le siège social de l'associé de la Société, Bridgepoint Capital (Nominees) Limited, est désormais 95, Wigmore Street W1U 1FB, Royaume-Uni.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015164587/18.

(150181327) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2015.

European Rail Freight I S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 264.400,00.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 136.013.

—
EXTRAIT

En date du 1^{er} octobre 2015, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

1. Acceptation de la démission, avec effet au 1^{er} octobre 2015, de Monsieur Michaël Goosse, ayant son adresse professionnelle au 174, route de Longwy L-1940 Luxembourg, de son poste de gérant.

2. Nomination de Monsieur Nicolas Poncelet, né le 16 juin 1979 à Arlon, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, en tant que gérant de la Société, avec effet au 1^{er} octobre 2015 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015164588/16.

(150181842) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2015.

Lux Insulation Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.
R.C.S. Luxembourg B 166.915.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2015.

Maître Léonie GRETHEN

Notaire

Référence de publication: 2015164821/12.

(150181728) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2015.

**Potsdamer Platz A1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Luxembourg Investment Company 89 S.à r.l.).**

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 200.137.

In the year two thousand and fifteen, on the twenty-second day of September.

Before Us, Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

BOP Potsdamer Platz Holdings S.à r.l. (formerly Luxembourg Investment Company 88 S.à r.l.) a company existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 13-15 avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg,

here represented by Solange Wolter-Schieres, notary's clerk, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy under private seal.

The said proxy, initialled *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

The appearing party holds all the shares (the Sole Shareholder) in the share capital of Luxembourg Investment Company 89 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-), which registration with the Luxembourg Register of Trade and Companies is pending (the Company).

The Company has been incorporated pursuant to a deed of Maître Jacques Kessler, notary residing in Pétange, on September 14, 2015, which deed is not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. The articles of association of the Company (the Articles) have not been amended since then.

The Sole Shareholder, represented as stated above, has required the notary to enact the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to amend the name of the Company from "Luxembourg Investment Company 89 S.à r.l." to "Potsdamer Platz A1 S.à r.l." and consequently to amend article 4 of the Articles, which henceforth shall read as follows:

" **Art. 4.** The company will assume the name of "Potsdamer Platz A1 S.à r.l." a private limited liability company."

Second resolution

The sole shareholder resolves to amend the third paragraph of Article 12 of the Articles of the Company as follows:

" **Art. 12.** (...)

(third paragraph):

The Company shall be bound in all circumstances by the signature of the sole manager, or if there is more than one, by the joint signature of any two managers, provided however that in the event the general meeting of shareholders has appointed different classes of Managers (namely class A Managers and class B Managers) the Company will only be validly bound by the joint signature of one class A Manager and one class B Manager.

(...)

Third resolution

As a result of the preceding resolutions, the Sole Shareholder resolves to fully restate the Articles, so that they shall henceforth read as follows:

Art. 1. There is formed by those present a company with limited liability which will be governed by law pertaining to such an entity as well as by present articles.

Art. 2. The purpose of the company is the acquisition, the management, the enhancement and the disposal of participations in whichever form in domestic and foreign companies. The company may also contract loans and grant all kinds of support, loans, advances and guarantees to companies, in which it has a direct or indirect participation or which are members of the same group.

It may open branches in Luxembourg and abroad.

Furthermore, the company may acquire and dispose of all other securities by way of subscription, purchase, exchange, sale or otherwise.

It may also acquire, enhance and dispose of patents and licenses, as well as rights deriving therefrom or supplementing them.

In addition, the company may acquire, manage, enhance and dispose of real estate located in Luxembourg or abroad.

In general, the company may carry out all commercial, industrial and financial operations, whether in the area of securities or of real estate, likely to enhance or to supplement the above mentioned purposes.

Art. 3. The company has been formed for an unlimited period.

Art. 4. The company will assume the name of “Potsdamer Platz A1 S.à r.l.” a private limited liability company.

Art. 5. The registered office is established in Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by mean of a resolution of an extraordinary general meeting of its members.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the manager or, in case of several managers, by the board of managers.

Art. 6. The company's corporate capital is fixed at EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred euro) represented by 12,500 (twelve thousand five hundred) shares with a par value of EUR 1.- (one euro) each.

In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account into which any premium paid on any share in addition to its par value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may redeem from its shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholders or to allocate funds to the legal reserve.

Art. 7. The capital may be changed at any time under the conditions specified by article 199 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

Art. 8. Each share gives rights to a fraction of the assets and profits of the company in direct proportion to its relationship with the number of shares in existence.

Art. 9. The transfer of shares is stated in a notarial deed or by private instrument. They are made in compliance with the legal dispositions. In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferrable.

In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

Art. 10. The death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of one of the members will not bring the company to an end.

Art. 11. Neither creditors nor heirs may for any reason create a charge on the assets or documents of the company.

Art. 12. The company is administered by one or several managers, not necessarily members, appointed by the members.

Except if otherwise provided by the general meeting of members, in dealing with third parties the manager or managers have extensive powers to act in the name of the company in all circumstances and to carry out and sanction acts and operations consistent with the company's object.

The Company shall be bound in all circumstances by the signature of the sole manager, or if there is more than one, by the joint signature of any two managers, provided however that in the event the general meeting of shareholders has appointed different classes of Managers (namely class A Managers and class B Managers) the Company will only be validly bound by the joint signature of one class A Manager and one class B Manager.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the Managers at least twenty-four (24) hours in advance of the date foreseen for the meeting. This notice may be waived by consent in writing, by facsimile, e-mail or any other similar means of communication. A separate notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers. No notice shall be required in case all the members of the board of managers are present or represented at a meeting and have waived the convening requirements and formalities.

In case of plurality of managers, meetings of the board of managers will be validly held provided that the majority of managers are present (in case different classes of managers are appointed, including the presence of one class A Manager and one class B Manager).

Resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented (in case different classes of managers are appointed, including the presence of one class A Manager and one class B Manager).

One or more managers may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication initiated from Luxembourg enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members having participated.

Any Manager may act at any meeting by appointing in writing by letter or by cable, telegram, facsimile transmission or e-mail another Manager as his proxy.

A written decision, signed by all the managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the board of managers, which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the board of managers.

Art. 13. The manager or managers assume, by reason of their position, no personal liability in relation to commitment regularly made by them in the name of the company. They are simple authorised agents and are responsible only for the execution of their mandate.

Art. 14. Each member may take part in collective decisions irrespective of the numbers of shares which he owns. Each member has voting rights commensurate with his shareholding. Each member may appoint a proxy to represent him at meetings.

Art. 15. Collective decisions are only validly taken in so far as they are adopted by a general meeting of members owning more than half of the share capital, save a higher majority is provided in these articles or by applicable law. In case the number of members is less than twenty-five, article 193 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, shall apply.

Art. 16. The company's year commences on the first of January and ends on the thirty-first of December.

Art. 17. Each year on the thirty-first of December, the books are closed and the managers prepare an inventory including an indication of the value of the company's assets and liabilities.

Art. 18. Each member may inspect the above inventory and balance sheet at the company's registered office.

Art. 19. The receipts stated in the annual inventory, after deduction of general expenses and amortisation represent the net profit.

Five per cent of the net profit is set aside for the establishment of a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent of the share capital. The balance may be used freely by the members.

The balance of the net profits may be distributed to the member(s) commensurate to his/ their shareholding in the Company.

The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers is authorized to decide and to distribute interim dividends at any time, under the following conditions:

1. The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers will prepare an interim statement of accounts which are the basis for the distribution of interim dividends;

2. This interim statement of accounts shows that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits as per the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve in accordance with the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, or these Articles.

Art. 20. At the time of the winding up of the company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, members or not, appointed by the members who will fix their powers and remuneration.

Art. 21. The members will refer to legal provisions on all matters for which no specific provision is made in the articles. The undersigned notary states that the specific conditions of article 183 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended are satisfied.

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves to accept the resignation of Intertrust Management (Luxembourg) S.à r.l. from its office as sole manager of the Company with immediate effect and to grant it full discharge (quitus) for the performance of its duties as manager from the date of its appointment until the date hereof.

Fifth resolution

The Sole Shareholder resolves to appoint as managers with effect as of the date hereof and for an indefinite period of time:

- Mr. Andrew O'SHEA, manager of companies, born on August 31, 1981 in Dublin (Ireland), residing professionally in 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

- Mr. Luc LEROI, manager of companies, born on October 26, 1965 in Rocourt, (Belgium), residing professionally at 13A, rue de Clairefontaine, L-8460 Eischen.

- Mr. Damian WARDE, manager of companies, born on February 19, 1950 in Galway, (Ireland), with private address at 22 rue Siggy vu Letzebuerg, L-1933, Luxembourg.

Sixth resolution

The Sole Shareholder resolves to transfer the registered office of the Company from its current address to 13-15 avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg with effect as of the date hereof.

Declaration

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing party and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, the latter signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le vingt-deux septembre.

Par devant Maître Henri HELLINCKX, notaire, demeurant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

BOP Potsdamer Platz Holdings S.à r.l, a société à responsabilité limitée, existant selon les lois de Luxembourg, ayant son siège social à 13-15 avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg,

représentée par Solange Wolter-Schieres, clerc de notaire, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

La procuration paraphée ne varietur par la mandataire du comparant et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

La partie comparante détient toutes les parts sociales (l'Associé Unique) dans le capital social de Luxembourg Investment Company 89 S. à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social se situe au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, disposant d'un capital social de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) et dont l'immatriculation au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg est en cours (la Société).

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Jacques Kessler, notaire de résidence à Pétange, en date du 14 septembre 2015, non encore publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations. Les statuts de la Société (les Statuts) n'ont pas été modifiés depuis lors.

L'Associé Unique, représenté comme indiqué ci-dessus, a demandé au notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide de modifier la dénomination sociale de la Société de «Luxembourg Investment Company 89 S.à r.l.» en «Potsdamer Platz A1 S.à r.l.» et en conséquence, de modifier l'article 4 des Statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 4.** La société prend la dénomination de «Potsdamer Platz A1 S.à r.l.», une société à responsabilité limitée.»

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide de modifier le troisième alinéa de l'Article 12 des Statuts comme suit:

« **Art. 12.** (...)

(troisième paragraphe):

La Société est engagée en toutes circonstances par la signature du gérant unique ou, lorsqu'ils sont plusieurs, par la signature conjointe de deux gérants, étant entendu que si l'assemblée générale des associés a désigné différentes classes de Gérants (à savoir des Gérants de classe A et des Gérants de classe B) la Société ne sera valablement engagée que par la signature conjointe d'un Gérant de classe A et d'un Gérant de classe B.»

Troisième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'Associé Unique décide de refondre les Statuts dans leur intégralité, de sorte qu'ils auront désormais la teneur suivante:

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur et l'aliénation de participations, de quelque manière que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises et étrangères. Elle peut aussi contracter des emprunts et accorder aux sociétés, dans lesquelles elle a une participation directe ou indirecte ou qui sont membres du même groupe, toutes sortes d'aides, de prêts, d'avances et de garanties.

Elle peut créer des succursales au Luxembourg et à l'étranger.

Par ailleurs, la société peut acquérir et aliéner toutes autres valeurs mobilières par souscription, achat, échange, vente ou autrement. Elle peut également acquérir, mettre en valeur et aliéner des brevets et licences, ainsi que des droits en dérivant ou les complétant.

De plus, la société a pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur et l'aliénation d'immeubles situés tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

D'une façon générale, la société peut faire toutes opérations commerciales, industrielles et financières, de nature mobilière et immobilière, susceptibles de favoriser ou de compléter les objets ci-avant mentionnés.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société prend la dénomination de «Potsdamer Platz A1 S.à r.l.», société à responsabilité limitée.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou, en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

Il peut être créé des succursales, ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par simple décision du gérant ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

Art. 6. Le capital social est fixé à EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros) représenté par 12.500 (douze mille cinq cents) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 1,- (un euro) chacune.

En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une part sociale en plus de la valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des parts sociales des actionnaires par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux actionnaires, ou pour être affecté à la réserve légale.

Art. 7. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre des parts existantes de l'actif social ainsi que des bénéfices.

Art. 9. Les cessions de parts sociales sont constatées par un acte authentique ou sous seing privé. Elles se font en conformité avec les dispositions légales afférentes. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Art. 10. Le décès, l'interdiction, la faillite ou déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 11. Les créanciers, ayants droit ou héritiers ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

Art. 12. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés par l'assemblée des associés.

A moins que l'assemblée des associés n'en dispose autrement, le ou les gérants ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour faire ou autoriser les actes et opérations relatifs à son objet.

La Société est engagée en toutes circonstances par la signature du gérant unique ou, lorsqu'ils sont plusieurs, par la signature conjointe de deux gérants, étant entendu que si l'assemblée générale des associés a désigné différentes classes de Gérants (à savoir des Gérants de classe A et des Gérants de classe B) la Société ne sera valablement engagée que par la signature conjointe d'un Gérant de classe A et d'un Gérant de classe B.

Une convocation écrite de toute réunion du conseil de gérance doit être donné à tous les gérants au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion. Tout gérant peut renoncer à l'avis de convocation par écrit, par télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance. Aucune convocation n'est requise si tous les membres du conseil de gérance sont présents ou représentés et s'ils ont renoncé aux conditions et formalités de convocation.

En cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance ne peut délibérer valablement que si la majorité de gérants sont présents ou représentés (si l'assemblée générale des associés a désigné différentes classes de gérants, y compris la présence d'un Gérant de classe A et d'un Gérant de classe B).

Les résolutions du conseil de gérance sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés (si l'assemblée générale des associés a désigné différentes classes de gérants, y compris la présence d'un Gérant de classe A et d'un Gérant de classe B).

Un ou plusieurs gérants peuvent participer à une réunion des gérants par conférence téléphonique ou par des moyens de communication similaires à partir du Luxembourg de telle sorte que plusieurs personnes pourront communiquer simultanément. Cette participation sera réputée équivalente à une présence physique lors d'une réunion. Cette décision pourra être documentée par un seul document ou par plusieurs documents séparés ayant le même contenu et signé(s) par les gérants y ayant participé. Tout gérant peut se faire représenter à toute réunion des gérants en désignant par écrit, par lettre ou par câble, télégramme, télécopie ou e-mail un autre gérant comme son mandataire.

Une décision écrite signée par tous les gérants sera aussi valable et efficace que si elle avait été prise lors d'une réunion du conseil dûment convoquée. Cette décision pourra être documentée par un seul document ou par plusieurs documents séparés ayant le même contenu et signé(s) par tous les membres du conseil de gérance.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 14. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 15. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par l'assemblée des associés représentant plus de la moitié du capital social, sous réserve d'un quorum plus important prévu par les présents statuts ou par la loi applicable.

Si le nombre des associés est inférieur à vingt-cinq, l'article 193 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, est applicable.

Art. 16. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre, avec exception du premier exercice social qui commencera à la date de la constitution de la Société et prendra fin le 31 décembre 2016.

Art. 17. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Art. 18. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 19. Les produits de la société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux et amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent (10%) du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée des associés.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance est autorisé à décider et à distribuer des dividendes intérimaires, à tout moment, sous les conditions suivantes:

1. Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance préparera une situation intérimaire des comptes de la Société qui constituera la base pour la distribution des dividendes intérimaires;

2. Ces comptes intérimaires devront montrer des fonds disponibles suffisants afin de permettre une distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut pas excéder les bénéfices réalisés à la clôture de l'exercice fiscal précédent, augmenté du bénéfice reporté et réserves distribuables et diminué des pertes reportées et montants alloués à la réserve légale, en conformité avec la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée ou les présents statuts.

Art. 20. Lors de la dissolution de la société la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et émoluments.

Art. 21. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales. Le notaire soussigné constate que les conditions prévues par l'article 183 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée sont remplies.

Quatrième résolution

L'Associé Unique décide d'accepter la démission de Intertrust Management (Luxembourg) S.à r.l. en tant que gérant unique de la Société avec effet immédiat et de lui conférer entière décharge pour l'exécution de son mandat depuis sa nomination jusqu'à cette date.

Cinquième résolution

L'Associés Unique décide de nommer à la date de ce jour et pour une durée illimitée les personnes suivantes en tant que gérants de la Société:

- Monsieur Andrew O'SHEA, gérant de sociétés, né le 31 août 1981 à Dublin (Irlande), demeurant professionnellement au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.
- Monsieur Luc LEROI, gérant de sociétés, né le 26 octobre 1965 à Rocourt, (Belgique), demeurant professionnellement au 13A, rue de Clairefontaine, L-8460 Eischen.
- Monsieur Damian WARDE, gérant de sociétés, né le 19 février 1950 à Galway, (Irlande), demeurant professionnellement au 22 rue Siggy vu Letzebuerg, L-1933, Luxembourg.

Sixième résolution

L'Associé Unique décide de transférer le siège social de la Société au 13-15 avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg avec effet à la date de ce jour.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate qu'à la demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. WOLTER-SCHIERES et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C.1, le 28 septembre 2015. Relation: 1LAC/2015/30841. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 6 octobre 2015.

Référence de publication: 2015164822/339.

(150181557) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2015.

Le Premier Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 97.877.

—
EXTRAIT

La Société prend acte du changement de nom de Madame Marina LEBRUN, gérant de la Société. Elle se nomme désormais Madame Marina KERNEUR.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2015.

Référence de publication: 2015164814/13.

(150181348) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2015.

Levine Leichtman Capital Partners IV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 170.458.

Extrait des décisions prises par l'associé unique en date du 09 septembre 2015

1. Monsieur Steven E. HARTMAN, administrateur de sociétés, né en Amérique (États-Unis d'Amérique), le 21 septembre 1966, demeurant professionnellement à CA90210 Beverly Hills (Californie) États-Unis d'Amérique, 335 North Maple Drive a démissionné de son mandat de gérant de catégorie A.

2. Monsieur David I. WOLMER, administrateur de sociétés, né à Maryland (États-Unis d'Amérique), le 04 juin 1976, demeurant professionnellement à CA90210 Beverly Hills (Californie) États-Unis d'Amérique, 335 North Maple Drive, Suite 130, a été nommé comme gérant de catégorie A pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 02.10.2015.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Levine Leichtman Capital Partners IV S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2015164816/18.

(150181310) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2015.

Ljftjt S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 134.926.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015164817/9.

(150181301) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2015.

Lokris S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 18-20, rue Gabriel Lippmann.
R.C.S. Luxembourg B 112.357.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue en date du 21 septembre 2015

1^{ère} Résolution:

L'Assemblée Générale décide de révoquer la société Deloitte Audit de son poste de Réviseur d'entreprises agréé avec effet immédiat.

Pour la société

Niki Merevi / Nicholas Mamakos

Gérant de Catégorie A / Gérant de Catégorie B

Référence de publication: 2015164818/14.

(150181014) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2015.

Lands Improvement Holdings Houghton Regis S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 12.500,00.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.
R.C.S. Luxembourg B 168.319.

EXTRAIT

Suite aux décisions prises par l'associé unique de la Société en date du 11 septembre 2015, il y a lieu de noter:

- la démission de M. Joel Davidson de sa fonction de gérant de la Société et ce avec effet au 11 septembre 2015;
- la démission de Mme. Joanne Fitzgerald de sa fonction de gérant de la Société et ce avec effet au 11 septembre 2015;
- la démission de M. Christopher McCormack de sa fonction de gérant de la Société et ce avec effet au 11 septembre 2015;
- la démission de Mme. Delloula Aouinti de sa fonction de gérant de la Société et ce avec effet au 11 septembre 2015;

- la nomination de BR Empire S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant pour siège social le 5, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, ayant un capital social de GBP 12.500 et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous numéro B149757 en tant que gérant de la Société pour une durée illimitée et ce avec effet au 11 septembre 2015, et

- le transfert du siège social de la Société au 5, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg et ce avec effet au 11 septembre 2015.

Pour extrait, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2015164805/24.

(150181466) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2015.

LEONLUX S.A., Privatvermögensverwaltungsgesellschaft (SPF), Société Anonyme.

Siège social: L-5619 Mondorf-les-Bains, 45, rue John Grün.

R.C.S. Luxembourg B 52.742.

Der Jahresabschluss vom 31. 12. 2014 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf, den 15/05/2015.

Leonlux S.A. (SPF)

Leonhard, A. Peter

Référence de publication: 2015164829/12.

(150181228) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2015.

Leponte S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.

R.C.S. Luxembourg B 79.163.

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 5 octobre 2015 que:

- Monsieur Roberto DE LUCA, employé privé, né le 13 avril 1973 à Luxembourg, demeurant professionnellement au 10, rue Antoine Jans L-1820 Luxembourg a été coopté en remplacement de Monsieur Michele CANEPA, administrateur démissionnaire. Monsieur Roberto DE LUCA reprendra le mandat de son prédécesseur.

- Madame Valérie RAVIZZA, actuel administrateur, a été nommée Président du Conseil d'Administration.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 06 octobre 2015.

Référence de publication: 2015164830/15.

(150181733) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2015.

LIB Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 16A, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 51.507.

Extrait des résolutions de l'actionnaire unique prises en date du 14 août 2015

Dépôt rectificatif au dépôt n° L150154730 du 20/8/2015

Nomination d'un nouvel administrateur

L'actionnaire unique décide de nommer à la fonction d'administrateur, pour une durée prenant fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2020:

- Mr Robin GRAETZ

Né le 19 juin 1984 à Meilen (Suisse)

Demeurant à CH-8002 Zürich, Am Schanzengraben 23

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015164831/16.

(150181406) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2015.

Innova Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 200.471.

—
STATUTES

In the year two thousand and fifteen, on the twenty-first day of September.

Before Us Me Jean SECKLER, notary residing at Junglinster, (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned,

APPEARED:

"European Property Holdings S.à r.l.", a private limited liability company incorporated under the laws of Luxembourg, established and having its registered office at L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, (Grand-Duchy of Luxembourg), registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register, section B, under number 144297,

here represented by Mr Max MAYER, private employee, residing professionally at L - 6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy holder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

1. Name. There is formed a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") under the name "Innova Capital S.à r.l." (hereafter the "Company"), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended (hereafter the "Law"), as well as by the present articles of association (hereafter the "Articles").

2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2 Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

3. Object.

3.1 The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. The Company shall be considered as a "Société de Participations Financières" according to the applicable provisions.

3.2 It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.3 The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies or persons that may or may not be shareholders of the Company to the extent permitted under Luxembourg law. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other companies or persons that may or may not be shareholders of the Company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other companies or persons that may or may not be shareholders of the Company.

3.4 The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.5 The Company may buy, sell, exchange, finance, lease, improve, demolish, construct for its own account, develop, divide and manage any real estate. It may further execute all works of renovations and transformations as well as the maintenance of these assets.

3.6 The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

4. Duration.

4.1 The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

II. Capital - Shares

5. Capital.

5.1 The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500.-), represented by five hundred (500) shares in registered form with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2 The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

6. Shares.

6.1 Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2 Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3 Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties.

If the Company has more than one shareholder, the transfer of shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4 A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

6.5 The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

III. Management - Representation

7. Board of managers.

7.1 The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholder(s).

7.2 The managers may be dismissed at any time ad nutum (without any reason).

7.3 The shareholder(s) may decide to appoint one or several Class A managers and one or several Class B managers.

8. Powers of the board of managers.

8.1 All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2 Subject to article 8.3 special and limited powers may be delegated for specified matters to one or more persons, whether shareholders or not, by any manager of the Company.

8.3 If the shareholder(s) have appointed one or several Class A managers and one or several Class B managers, special and limited powers may be delegated for specified matters to one or more persons, whether shareholders or not, only by any Class A manager acting jointly with any Class B manager.

9. Procedure.

9.1 The board of managers shall meet as often as the Company's interests so require or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2 Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3 The notice period may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company or if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting.

9.4 Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5 The Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the Board are validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented provided that, if the shareholder (s) have appointed one or several Class A managers and one or several Class B managers, at least one Class A manager and one Class B manager (in each case, whether in person or by proxy) votes in favour of the resolution. The chairman shall not be entitled to a second or casting vote.

9.6 The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present at the meeting.

9.7 Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.8 In cases of urgency, circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

10. Representation.

10.1 Subject to article 10.2 the Company shall be bound towards third parties in all matters by the signature of any manager of the Company or by the signature of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2 and 8.3 of these Articles.

10.2 If the shareholder(s) have appointed one or several Class A managers and one or several Class B managers, the Company will be bound towards third parties by the joint signature of any Class A manager with any Class B manager.

11. Liability of the managers. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General meetings of shareholders

12. Powers and Voting rights.

12.1 The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

12.2 Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3 Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

13. Form - Quorum - Majority.

13.1 If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2 Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

13.3 However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

V. Annual accounts - Allocation of profits

14. Accounting year.

14.1 The accounting year of the Company shall begin on the first day of July of each year and end on the thirtieth of June of the following year.

14.2 Each year, with reference to the end of the Company's year, the single manager or, as the case may be, the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarizing all the Company's commitments and the debts of the managers, the statutory auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.

14.3 Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

15. Allocation of profits.

15.1 The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2 The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3 The general meeting of shareholders may decide to pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the managers showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realised either since the end of the last fiscal year increased by profits carried forward and distributable reserves, including share premium, but decreased by losses carried forward or, where the distribution is to be made during the first financial year of the Company, since the date of incorporation of the Company but, in either case, decreased by sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these Articles.

VI. Dissolution - Liquidation

In the event of dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realization of the assets and payments of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realization of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

VII. General provision

Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on June 30, 2016.

Subscription - Payment

Thereupon, "European Property Holdings S.à r.l.", pre-named and represented as stated above, declares to subscribe to five hundred (500) shares in registered form, with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500.-).

The amount of twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500.-) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of its incorporation, is approximately EUR 1,280.-.

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1) The following persons are appointed as class A and B Managers of the Company for an indefinite period:

- *Class A Manager:*

Mr Malcolm LÉVY, Companies' Director, born on 16th March 1977 in Harare residing professionally at 25 Athol Street, Douglas, Isle of Man IM1 1LB;

- *Class B Manager:*

Mr Jean-Pascal CARUSO, Companies' Director, born on 6th July 1975 in Metz (France), residing professionally at L - 1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie;

- *Class B Manager:*

Mr Alain HEINZ, Companies' Director, born on 17th May 1968 in Forbach (France), residing professionally at L - 1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie;

2) The registered office of the Company is set at L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

Statement

The undersigned notary who understands and speaks English and French, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Junglinster, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the proxy holder of the appearing party, acting as said before, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said proxy holder has signed with Us the notary the present deed.

Suit la version en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le vingt-et-un septembre.

Par-devant Nous Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

A COMPARU:

"European Property Holdings S. à r.l.", une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social à L - 1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, Grand Duché de Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B; sous le numéro 144297,

ici représentée par Monsieur Max MAYER, employé privé, résidant professionnellement à L - 6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante, représentée comme indiqué ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

1. Dénomination. Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination «Innova Capital S.à r.l.» (ci-après la "Société"), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 Août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la "Loi") et par les présents statuts (ci-après les "Statuts").

2. Siège social.

2.1 Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune par décision du gérant unique ou, le cas échéant, par le conseil de gérance de la Société. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2 Il peut être créé par décision du gérant unique ou, le cas échéant, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces événements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

3. Objet social.

3.1 La Société a pour objet la prise de participation, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes les sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces sociétés ou entreprises ou participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. La Société sera considérée comme une Société de Participations Financières selon les mesures en vigueur.

3.2 Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.3 La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de parts sociales et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou toute autre société ou personne qui peuvent être associés ou non de la Société, dans la limite de ce qui est permis par la loi luxembourgeoise. La Société pourra aussi donner des garanties et nantir, transférer, grever ou créer de toute autre manière et accorder des sûretés sur toutes ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société ou personne qui peuvent être associés ou non de la Société, et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne qui peuvent être associés ou non de la Société

3.4 La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.5 La Société pourra acheter, vendre, échanger, financer, louer, améliorer, démolir, construire pour son propre compte, développer, diviser et gérer tous biens immobiliers. Elle pourra en outre effectuer tous travaux de rénovations et de transformations ainsi que la maintenance de ces biens.

3.6 La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles, ainsi que toutes transactions se rapportant à la propriété immobilière ou mobilière, qui directement ou indirectement favorisent ou se rapportent à la réalisation de son objet social.

4. Durée.

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant l'un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

5. Capital.

5.1 Le capital de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2 Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

6. Parts sociales.

6.1 Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2 Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les co-propriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3 Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle aura été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4 Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi ou il pourra être consulté par chaque associé.

6.5 La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

III. Gestion - Représentation

7. Conseil de gérance.

7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, lequel/laquelle fixera la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) n' (ne) est (sont) pas nécessairement associé(s).

7.2 Les gérants sont révocables n'importe quand ad nutum (sans aucune raison).

7.3 L'associé unique ou les associés, selon le cas, pourront nommer un ou plusieurs gérants de Classe A et un ou plusieurs gérants de Classe B.

8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, si la Société est gérée par plus qu'un gérant, du conseil de gérance, lequel aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.2 Sous réserve des dispositions de l'article 8.3, des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à une ou plusieurs personnes, qu'elles soient associés ou non, par tout gérant de la Société.

8.3 Si les associés ont nommés un ou plusieurs gérants de Classe A et un ou plusieurs gérants de Classe B, des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques ne peuvent être délégués à une ou plusieurs personnes, qu'elles soient associés ou non, que par tout gérant de Classe A agissant conjointement avec tout gérant de Classe B.

9. Procédure.

9.1 Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2 Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3 Il peut être renoncé à la période de convocation avec l'accord de chaque membre du conseil de gérance de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique, ou si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour.

9.4 Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5 Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance ne sont prises valablement qu'à la majorité des voix à la condition que, si l'associé unique ou les associés ont nommé un ou plusieurs gérants de Classe A et un ou plusieurs gérants de Classe B, au moins un gérant de Classe A et un gérant de Classe B (à chaque fois soit en personne soit par procuration) votent en faveur de la résolution. Le Président ne dispose pas d'une seconde voix ou d'une voix prépondérante.

9.6 Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents à la réunion.

9.7 Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion puissent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.8 En cas d'urgence, les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

10. Représentation.

10.1 Sous réserve des dispositions de l'article 10.2, la Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la seule signature d'un gérant ou par la signature de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément aux articles 8.2 et 8.3 des Statuts.

10.2 Si l'associé unique ou les associés ont nommé un ou plusieurs gérants de Classe A et un ou plusieurs gérants de Classe B, la Société sera engagée, vis-à-vis des tiers, par la signature conjointe de tout gérant de Classe A et de tout gérant de Classe B.

11. Responsabilités des gérants. Les gérants ne contractent, en raison de leur mandat, aucune obligation personnelle relativement à tout engagement valablement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où un tel engagement est en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée générale des associés

12. Pouvoirs et Droits de vote.

12.1 L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2 Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3 Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique une autre personne ou entité comme mandataire.

13. Forme - Quorum - Majorité.

13.1 Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique envoyé(e)s par lettre ou télécopie.

13.2 Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3 Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

14. Exercice social.

14.1 L'exercice social commence le premier juillet de chaque année et se termine le trente juin de l'année suivante.

14.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, le gérant unique ou, le cas échéant, le conseil de gérance, doit préparer le bilan et les comptes de profits et pertes de la Société, ainsi qu'un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société, avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, commissaire(s) aux comptes (si tel est le cas), et associés envers la Société.

14.3 Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

15. Affectation des bénéfices.

15.1 Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2 L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

15.3 L'assemblée générale des associés peut décider de distribuer des dividendes intérimaires sur la base d'un état comptable préparé par les gérants dont il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, comprenant la prime d'émission, mais diminué des pertes reportées ou, lorsque la distribution a lieu lors du premier exercice social de la Société, depuis la date de constitution de la Société mais, dans tous les cas, diminué des sommes à allouer à la réserve légale établie en fonction de la loi ou des présents statuts.

VI. Dissolution - Liquidation

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

VII. Disposition générale

Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 30 juin 2016.

Souscription - Libération

Ces faits exposés, "European Property Holdings S.à r.l.", prénommée et représentée comme spécifié ci-dessus, déclare souscrire aux cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune et les libérer entièrement par versement en espèces de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-).

La somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, lequel le reconnaît expressément.

Coûts

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de 1.280,- EUR

Décisions de l'associé unique

Et aussitôt la Société constituée, l'associé unique de la Société, représentant la totalité du capital social souscrit a passé les résolutions suivantes:

1) Les personnes suivantes sont nommées gérants de classe A et B de la Société pour une durée indéterminée:

- *Gérant de Classe A:*

Monsieur Malcolm LÉVY, Administrateur de sociétés, né le 16 mars 1977 à Harare résidant professionnellement à 25 Athol Street, Douglas, Isle of Man IM1 1LB;

- *Gérant de Classe B:*

Monsieur Jean-Pascal CARUSO, Administrateur de sociétés, né le 6 juillet 1975 à Metz (France), résidant professionnellement à L - 1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie;

- *Gérant de Classe B:*

Monsieur Alain HEINZ, Administrateur de sociétés, né le 17 mai 1968 à Forbach (France), résidant professionnellement à L - 1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie

2) Le siège social de la Société est établi résidant professionnellement à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

Constataion

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et le français, constate que sur demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française, et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Junglinster, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte à la mandataire de la partie comparante, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ledit mandataire a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Max MAYER, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 23 septembre 2015. Relation GAC/2015/8092. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): Nathalie DIEDERICH.

Référence de publication: 2015164745/439.

(150181154) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2015.

Investec Global Strategy Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 139.420.

Le conseil d'administration a pris note que la nouvelle d'adresse professionnelle de Mr. Claude Niedner est désormais: 41 A, avenue J.F. Kennedy

L-2082 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 Octobre 2015.

Un mandataire

Référence de publication: 2015164747/13.

(150181513) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2015.

Isaac Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 158.322.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2015.

Maître Léonie GRETHEN

Notaire

Référence de publication: 2015164749/12.

(150181820) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2015.

Isola Group, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 100.326.

Extrait des résolutions prises par l'actionnaire unique en date du 1^{er} octobre 2015

- La démission de M. Raymond P. SHARPE de son mandat de Gérant est acceptée, avec effet au 10 août 2015.

- M. Mike RAFFORD, né le 19 janvier 1971 à Michigan, États-Unis d'Amérique, employé privé, résidant professionnellement au 3100. West Ray Road, Suite 301 Chandler, Arizona 85226, est nommé en tant que Gérant, avec effet immédiat, pour une durée indéterminée.

Fait à Luxembourg, le 6 octobre 2015.

Certifié sincère et conforme

ISOLA GROUP

Référence de publication: 2015164750/16.

(150181669) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2015.

Lands Improvement Holdings South Cambridge S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 12.500,00.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.
R.C.S. Luxembourg B 178.923.

—
EXTRAIT

Suite aux décisions prises par l'associé unique de la Société en date du 11 septembre 2015, il y a lieu de noter:

- la démission de M. Joel Davidson de sa fonction de gérant de la Société et ce avec effet au 11 septembre 2015;
- la démission de Mme. Joanne Fitzgerald de sa fonction de gérant de la Société et ce avec effet au 11 septembre 2015;
- la démission de M. Christopher McCormack de sa fonction de gérant de la Société et ce avec effet au 11 septembre 2015;
- la démission de Mme. Delloula Aouinti de sa fonction de gérant de la Société et ce avec effet au 11 septembre 2015;
- la nomination de BR Empire S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant pour siège social le 5, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, ayant un capital social de GBP 12.500 et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous numéro B149757 en tant que gérant de la Société pour une durée illimitée et ce avec effet au 11 septembre 2015, et
- le transfert du siège social de la Société au 5, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg et ce avec effet au 11 septembre 2015.

Pour extrait, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2015164810/24.

(150181468) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2015.

TW Life I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 30.000,00.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R.C.S. Luxembourg B 168.708.

In the year two thousand and fifteen, on the twelfth of August.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

TouchWind Life I GmbH, a Gesellschaft mit beschränkter Haftung, incorporated and existing under the law of Germany, having its registered office at Klopstockstrasse 1, D-22765 Hamburg and registered with the German Handelsregister B (HRB) of the Amtsgericht Hamburg under number HRB 123150,

here represented by its sole manager Mr. Mark NIU, private employee, with professional address at 20 Pacifica, Suite 1000, 92618 Irvine, USA.

Such appearing party has requested the undersigned notary to state that:

- The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company ("société à responsabilité limitée") existing under the name of "TW Life I S.à r.l." (the "Company"), with registered office at 56, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Registre de Commerce et des Sociétés, under number B 168.708, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on May 3rd, 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1479 dated June 13th, 2012. The Articles of Association of the Company have been amended for the last time pursuant to a deed of Maître Pierre Probst, notary residing in Ettelbruck, Grand-Duchy of Luxembourg on August 22nd, 2014, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2985 dated October 17th, 2014.

- The Company's capital is currently set at thirty thousand United States Dollars (USD 30,000), represented by thirty thousand (30,000) shares having a nominal value of one United States Dollar (USD 1) each, fully subscribed and entirely paid up.

- The agenda is worded as follows:

Agenda:

1. Transfer of the Company's registered office to 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg and subsequent amendment of article 4, first sentence, of the articles of association of the Company;

2. Revocation of Mr Ulrich BINNINGER and Mr Harmen KÖLLN as managers of the Company;
3. Appointment of Mr Mark NIU as sole manager of the company;
4. Miscellaneous.

The sole shareholder has then requested the undersigned notary to state that:

First resolution

The sole shareholder decides to transfer the registered office of the Company from its current address 56, route de Trèves, L-2633 Senningerberg to 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, with immediate effect and subsequent amendment of article 4, first sentence, of the articles of incorporation, which should be read as follows:

“ **Art. 4. (first sentence).** The registered office of the Company is established in the municipality of Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.”

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to revoke Mr Ulrich BINNINGER and Mr Harmen KÖLLN as managers of the Company with immediate effect and resolves to give them discharge for their duty since their appointment until the date of their revocation.

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to appoint Mr Mark NIU, private employee, born on 25 February 1972 in California, USA, residing professionally at 20 Pacifica, Suite 1000, 92618 Irvine, California, USA, as sole manager of the company with immediate effect.

Costs

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated at eight hundred euro (EUR 800.-).

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed.

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing persons the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing persons, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary by their surnames, first names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le douze août.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

TouchWind Life 1 GmbH, une société à responsabilité limitée, constituée et existante sous la loi de l'Allemagne, établie et ayant son siège social à Klopstockstrasse 1, D-22765 Hamburg et enregistrée au Amtsgericht Hamburg sous le numéro HRB 123150,

ici représentée par son gérant unique M. Mark NIU, employé privé, avec adresse professionnelle au 20 Pacifica, Suite 1000, 92618 Irvine, Californie, Etats-Unis d'Amérique.

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- La comparante est l'associée unique de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de "TW Life I S.à r.l." (la "Société"), avec siège social au 56, route de Trèves, L-2633 Senningerberg Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro 168.708, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 3 mai 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1479 du 13 juin 2012. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte de Maître Pierre Probst, notaire de résidence à Ettelbruck en date du 22 août 2014, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2985 du 17 octobre 2014.

- Le capital social de la Société est actuellement fixé à trente mille US Dollar (USD 30.000.-), représenté par trente mille (30.000) parts sociales de un US Dollar (USD 1.-) chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.

- L'ordre du jour est conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Transfert du siège social de la Société au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg et modification subséquente de l'article 4, première phrase, des statuts de la Société;

2. Révocation de Monsieur Ulrich BINNINGER et Monsieur Harmen KÖLLN en tant que gérants de la Société;
3. Nomination de Mr Mark NIU en tant que gérant unique de la société;
4. Divers.

L'associée unique a ensuite pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique décide de transférer le siège social de la Société de son adresse actuelle, à savoir 56, route de Trèves, L-2633 Senningerberg au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, avec effet immédiat et de modifier l'article 4, première phrase, des statuts qui se lira désormais comme suit:

« **Art. 4. (première phrase).** Le siège social de la Société est établi dans la commune de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.»

Deuxième résolution

L'Associée Unique décide de révoquer Monsieur Ulrich BINNINGER et de Monsieur Harmen KÖLLN, en tant que gérants de la Société, avec effet immédiat et de leur accorder décharge de leur fonction depuis leur nomination jusqu'à la date de leur révocation.

Troisième résolution

L'Associée Unique décide de nommer Mr Mark NIU, employé privé, né le 25 février 1972 en Californie, Etats-Unis d'Amérique, demeurant professionnellement au 20 Pacifica, Suite 1000, 92618 Irvine, Californie, Etats-Unis d'Amérique en tant que gérant unique pour une durée indéterminée avec effet immédiat.

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à huit cents euros (800.- EUR).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Constataion

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais et le français, constate par les présentes qu'à la requête des comparants, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, à la requête des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: M. Niu et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 2, le 17 août 2015. 2LAC/2015/18756. Reçu soixante-quinze euros EUR 75,-

Le Receveur ff. (signé): Yvette THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2015.

Référence de publication: 2015165079/119.

(150181687) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2015.

TW Life II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 30.000,00.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 168.707.

In the year two thousand and fifteen, on the twelfth of August.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

TouchWind Life 2 GmbH, a Gesellschaft mit beschränkter Haftung, incorporated and existing under the law of Germany, having its registered office at Klopstockstrasse 1, D-22765 Hamburg and registered with the German Handelsregister B (HRB) of the Amtsgericht Hamburg under number HRB 123151,

here represented by its sole manager Mr. Mark NIU, private employee, with professional address at 20 Pacifica, Suite 1000, 92618 Irvine, USA.

Such appearing party has requested the undersigned notary to state that:

- The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company (“société à responsabilité limitée”) existing under the name of "TW Life II S.à r.l." (the “Company”), with registered office at 56, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Registre de Commerce et des Sociétés, under number B 168.707, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on May 3rd, 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1473 dated June 13th, 2012. The Articles of Association of the Company have been amended for the last time pursuant to a deed of Maître Pierre Probst, notary residing in Ettelbruck, Grand-Duchy of Luxembourg on August 22nd, 2014, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2985 dated October 17th, 2014.

- The Company's capital is currently set at thirty thousand United States Dollars (USD 30,000), represented by thirty thousand (30,000) shares having a nominal value of one United States Dollar (USD 1) each, fully subscribed and entirely paid up.

- The agenda is worded as follows:

Agenda:

1. Transfer of the Company’s registered office to 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg and subsequent amendment of article 4, first sentence, of the articles of association of the Company;
2. Revocation of Mr Ulrich BINNINGER and Mr Harmen KÖLLN as managers of the Company;
3. Appointment of Mr Mark NIU as sole manager of the company;
4. Miscellaneous.

The sole shareholder has then requested the undersigned notary to state that:

First resolution

The sole shareholder decides to transfer the registered office of the Company from its current address 56, route de Trèves, L-2633 Senningerberg to 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, with immediate effect and subsequent amendment of article 4, first sentence, of the articles of incorporation, which should be read as follows:

“ **Art. 4. (first sentence).** The registered office of the Company is established in the municipality of Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.”

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to revoke of Mr Ulrich BINNINGER and Mr Harmen KÖLLN as managers of the Company with immediate and resolves to give them discharge for their duty since their appointment until the date of their revocation.

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to appoint Mr Mark NIU, private employee, born on 25 February 1972 in California, USA, residing professionally at 20 Pacifica, Suite 1000, 92618 Irvine, California, USA, as sole manager of the company with immediate effect.

Costs

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated at one thousand two hundred euro (EUR 1,200.-).

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed.

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing persons the present deed is worded in English, followed by an French version; at the request of the same appearing persons, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary by their surnames, first names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le douze août.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

TouchWind Life 2 GmbH, une société à responsabilité limitée, constituée et existante sous la loi de l'Allemagne, établie et ayant son siège social à Klopstockstrasse 1, D-22765 Hambourg et enregistrée au Amtsgericht Hamburg sous le numéro HRB 123151,

ici représentée par son gérant unique M. Mark NIU, employé privé, avec adresse professionnelle au 20 Pacifica, Suite 1000, 92618 Irvine, Californie, Etats-Unis d'Amérique.

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- La comparante est l'associée unique de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de "TW Life II S.à r.l." (la "Société"), avec siège social au 56, route de Trèves, L-2633 Senningerberg Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro 168.707, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 3 mai 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1473 du 13 juin 2012. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte de Maître Pierre Probst, notaire de résidence à Ettelbruck en date du 22 août 2014, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2985 du 17 octobre 2014.

- Le capital social de la Société est actuellement fixé à trente mille US Dollar (USD 30.000.-), représenté par trente mille (30.000) parts sociales de un US Dollar (USD 1.-) chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.

- L'ordre du jour est conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Transfert du siège social de la Société au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg et modification subséquente de l'article 4, première phrase, des statuts de la Société;
2. Révocation de Monsieur Ulrich BINNINGER et Monsieur Harmen KÖLLN en tant que gérants de la Société;
3. Nomination de Mr Mark NIU en tant que gérant unique de la société;
4. Divers.

L'associée unique a ensuite pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique décide de transférer le siège social de la Société de son adresse actuelle, à savoir 56, route de Trèves, L-2633 Senningerberg au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, avec effet immédiat et de modifier l'article 4, première phrase, des statuts qui se lira désormais comme suit:

« **Art. 4. (première phrase).** Le siège social de la Société est établi dans la commune de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.»

Deuxième résolution

L'Associée Unique décide de révoquer de Monsieur Ulrich BINNINGER et de Monsieur Harmen KÖLLN, en tant que gérants de la Société, avec effet immédiat et de leur accorder décharge de leur fonction depuis leur nomination jusqu'à la date de leur révocation.

Troisième résolution

L'Associée Unique décide de nommer Mr Mark NIU, employé privé, né le 25 février 1972 en Californie, Etats-Unis d'Amérique, demeurant professionnellement au 20 Pacifica, Suite 1000, 92618 Irvine, Californie, Etats-Unis d'Amérique en tant que gérant unique pour une durée indéterminée avec effet immédiat.

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à mille deux cents euros (1.200.- EUR).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Constatation

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais et le français, constate par les présentes qu'à la requête des comparants, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, à la requête des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: M. Niu et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 2, le 17 août 2015. 2LAC/2015/18757. Reçu soixante-quinze euros EUR 75,-

Le Receveur ff. (signé): Yvette THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2015.

Référence de publication: 2015165080/119.

(150181686) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2015.

TW Life V S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 30.000,00.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 169.264.

In the year two thousand and fifteen, on the twelfth of August.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

TouchWind Life 5 GmbH, a Gesellschaft mit beschränkter Haftung, incorporated and existing under the law of Germany, having its registered office at Klopstockstrasse 1, D-22765 Hamburg and registered with the German Handelsregister B (HRB) of the Amtsgericht Hamburg under number HRB 123154,

here represented by its sole manager Mr. Mark NIU, private employee, with professional address at 20 Pacifica, Suite 1000, 92618 Irvine, USA.

Such appearing party has requested the undersigned notary to state that:

- The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company ("société à responsabilité limitée") existing under the name of "TW Life V S.à r.l." (the "Company"), with registered office at 56, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Registre de Commerce et des Sociétés, under number B 169.264, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on June 4th, 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1696 dated July 5th, 2012. The Articles of Association of the Company have been amended for the last time pursuant to a deed of Maître Pierre Probst, notary residing in Ettelbruck, Grand-Duchy of Luxembourg on August 22nd, 2014, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2985 dated October 17th, 2014.

- The Company's capital is currently set at thirty thousand United States Dollars (USD 30,000), represented by thirty thousand (30,000) shares having a nominal value of one United States Dollar (USD 1) each, fully subscribed and entirely paid up.

- The agenda is worded as follows:

Agenda:

1. Transfer of the Company's registered office to 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg and subsequent amendment of article 4, first sentence, of the articles of association of the Company;
2. Revocation of Mr Ulrich BINNINGER and Mr Harmen KÖLLN as managers of the Company;
3. Appointment of Mr Mark NIU as sole manager of the company;
4. Miscellaneous.

The sole shareholder has then requested the undersigned notary to state that:

First resolution

The sole shareholder decides to transfer the registered office of the Company from its current address 56, route de Trèves, L-2633 Senningerberg to 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, with immediate effect and subsequent amendment of article 4, first sentence, of the articles of incorporation, which should be read as follows:

“ **Art. 4. (first sentence).** The registered office of the Company is established in the municipality of Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.”

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to revoke of Mr Ulrich BINNINGER and Mr Harmen KÖLLN as managers of the Company with immediate and resolves to give them discharge for their duty since their appointment until the date of their revocation.

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to appoint Mr Mark NIU, private employee, born on 25 February 1972 in California, USA, residing professionally at 20 Pacifica, Suite 1000, 92618 Irvine, California, USA, as sole manager of the company with immediate effect.

153822

Costs

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated at one thousand two hundred euro (EUR 1,200.-).

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed.

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing persons the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing persons, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary by their surnames, first names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le douze août.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

TouchWind Life 5 GmbH, une société à responsabilité limitée, constituée et existante sous la loi de l'Allemagne, établie et ayant son siège social à Klopstockstrasse 1, D-22765 Hambourg et enregistrée au Amtsgericht Hambourg sous le numéro HRB 123154,

ici représentée par son gérant unique M. Mark NIU, employé privé, avec adresse professionnelle au 20 Pacifica, Suite 1000, 92618 Irvine, Californie, Etats-Unis d'Amérique.

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- La comparante est l'associée unique de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de "TW Life V S.à r.l." (la "Société"), avec siège social au 56, route de Trèves, L-2633 Senningerberg Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro 169.264, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 4 juin 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1696 du 5 juillet 2012. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte de Maître Pierre Probst, notaire de résidence à Ettelbruck en date du 22 août 2014, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2985 du 17 octobre 2014.

- Le capital social de la Société est actuellement fixé à trente mille US Dollar (USD 30.000.-), représenté par trente mille (30.000) parts sociales de un US Dollar (USD 1.-) chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.

- L'ordre du jour est conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Transfert du siège social de la Société au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg et modification subséquente de l'article 4, première phrase, des statuts de la Société;

2. Révocation de Monsieur Ulrich BINNINGER et Monsieur Harmen KÖLLN en tant que gérants de la Société;

3. Nomination de Mr Mark NIU en tant que gérant unique de la société;

4. Divers.

L'associée unique a ensuite pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique décide de transférer le siège social de la Société de son adresse actuelle, à savoir 56, route de Trèves, L-2633 Senningerberg au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, avec effet immédiat et de modifier l'article 4, première phrase, des statuts qui se lira désormais comme suit:

« **Art. 4. (première phrase).** Le siège social de la Société est établi dans la commune de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.»

Deuxième résolution

L'Associée Unique décide de révoquer de Monsieur Ulrich BINNINGER et de Monsieur Harmen KÖLLN, en tant que gérants de la Société, avec effet immédiat et de leur accorder décharge de leur fonction depuis leur nomination jusqu'à la date de leur révocation.

Troisième résolution

L'Associée Unique décide de nommer Mr Mark NIU, employé privé, né le 25 février 1972 en Californie, Etats-Unis d'Amérique, demeurant professionnellement au 20 Pacifica, Suite 1000, 92618 Irvine, Californie, Etats-Unis d'Amérique en tant que gérant unique pour une durée indéterminée avec effet immédiat.

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à mille deux cents euros (1.200.- EUR).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Constataion

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais et le français, constate par les présentes qu'à la requête des comparants, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, à la requête des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: M. Niu et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 2, le 17 août 2015. 2LAC/2015/18758. Reçu soixante-quinze euros EUR 75,-

Le Receveur ff. (signé): Yvette THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2015.

Référence de publication: 2015165081/119.

(150181685) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2015.

TW Life VI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 30.000,00.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 169.416.

In the year two thousand and fifteen, on the twelfth of August.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

TouchWind Life 6 GmbH, a Gesellschaft mit beschränkter Haftung, incorporated and existing under the law of Germany, having its registered office at Klopstockstrasse 1, D-22765 Hamburg and registered with the German Handelsregister B (HRB) of the Amtsgericht Hamburg under number HRB 123155,

here represented by its sole manager Mr. Mark NIU, private employee, with professional address at 20 Pacifica, Suite 1000, 92618 Irvine, USA.

Such appearing party has requested the undersigned notary to state that:

- The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company ("société à responsabilité limitée") existing under the name of "TW Life VI S.à r.l." (the "Company"), with registered office at 56, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Registre de Commerce et des Sociétés, under number B 169.416, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on June 4th, 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1732 dated July 10th, 2012. The Articles of Association of the Company have been amended for the last time pursuant to a deed of Maître Pierre Probst, notary residing in Ettelbruck, Grand-Duchy of Luxembourg on August 22nd, 2014, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2985 dated October 17th, 2014.

- The Company's capital is currently set at thirty thousand United States Dollars (USD 30,000), represented by thirty thousand (30,000) shares having a nominal value of one United States Dollar (USD 1) each, fully subscribed and entirely paid up.

- The agenda is worded as follows:

Agenda:

1. Transfer of the Company's registered office to 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg and subsequent amendment of article 4, first sentence, of the articles of association of the Company;

2. Revocation of Mr Ulrich BINNINGER and Mr Harmen KÖLLN as managers of the Company;

3. Appointment of Mr Mark NIU as sole manager of the company;

4. Miscellaneous.

The sole shareholder has then requested the undersigned notary to state that:

First resolution

The sole shareholder decides to transfer the registered office of the Company from its current address 56, route de Trèves, L-2633 Senningerberg to 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, with immediate effect and subsequent amendment of article 4, first sentence, of the articles of incorporation, which should be read as follows:

“ **Art. 4. (first sentence).** The registered office of the Company is established in the municipality of Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.”

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to revoke of Mr Ulrich BINNINGER and Mr Harmen KÖLLN as managers of the Company with immediate and resolves to give them discharge for their duty since their appointment until the date of their revocation.

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to appoint Mr Mark NIU, private employee, born on 25 February 1972 in California, USA, residing professionally at 20 Pacifica, Suite 1000, 92618 Irvine, California, USA, as sole manager of the company with immediate effect.

Costs

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated at one thousand two hundred euro (EUR 1,200.-).

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed.

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing persons the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing persons, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary by their surnames, first names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le douze août.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

TouchWind Life 6 GmbH, une société à responsabilité limitée, constituée et existante sous la loi de l'Allemagne, établie et ayant son siège social à Klopstockstrasse 1, D-22765 Hamburg et enregistrée au Amtsgericht Hamburg sous le numéro HRB 123155,

ici représentée par son gérant unique M. Mark NIU, employé privé, avec adresse professionnelle au 20 Pacifica, Suite 1000, 92618 Irvine, Californie, Etats-Unis d'Amérique.

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- La comparante est l'associée unique de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de "TW Life VI S.à r.l." (la "Société"), avec siège social au 56, route de Trèves, L-2633 Senningerberg Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro 169.416, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 4 juin 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1732 du 10 juillet 2012. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte de Maître Pierre Probst, notaire de résidence à Ettelbruck en date du 22 août 2014, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2985 du 17 octobre 2014.

- Le capital social de la Société est actuellement fixé à trente mille US Dollar (USD 30.000.-), représenté par trente mille (30.000) parts sociales de un US Dollar (USD 1.-) chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.

- L'ordre du jour est conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Transfert du siège social de la Société au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg et modification subséquente de l'article 4, première phrase, des statuts de la Société;

2. Révocation de Monsieur Ulrich BINNINGER et Monsieur Harmen KÖLLN en tant que gérants de la Société;

3. Nomination de Mr Mark NIU en tant que gérant unique de la société;

4. Divers.

L'associée unique a ensuite pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique décide de transférer le siège social de la Société de son adresse actuelle, à savoir 56, route de Trèves, L-2633 Senningerberg au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, avec effet immédiat et de modifier l'article 4, première phrase, des statuts qui se lira désormais comme suit:

« **Art. 4. (première phrase).** Le siège social de la Société est établi dans la commune de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.»

Deuxième résolution

L'Associée Unique décide de révoquer de Monsieur Ulrich BINNINGER et de Monsieur Harmen KÖLLN, en tant que gérants de la Société, avec effet immédiat et de leur accorder décharge de leur fonction depuis leur nomination jusqu'à la date de leur révocation.

Troisième résolution

L'Associée Unique décide de nommer Mr Mark NIU, employé privé, né le 25 février 1972 en Californie, Etats-Unis d'Amérique, demeurant professionnellement au 20 Pacifica, Suite 1000, 92618 Irvine, Californie, Etats-Unis d'Amérique en tant que gérant unique pour une durée indéterminée avec effet immédiat.

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à mille deux cents euros (1.200.- EUR).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Constatation

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais et le français, constate par les présentes qu'à la requête des comparants, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, à la requête des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: M. Niu et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 2, le 17 août 2015. 2LAC/2015/18759. Reçu soixante-quinze euros EUR 75,-

Le Receveur ff. (signé): Yvette THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2015.

Référence de publication: 2015165082/119.

(150181684) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2015.

TW Life VII S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 30.000,00.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 170.050.

In the year two thousand and fifteen, on the twelfth of August.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

TouchWind Life 7 GmbH, a Gesellschaft mit beschränkter Haftung, incorporated and existing under the law of Germany, having its registered office at Klopstockstrasse 1, D-22765 Hamburg and registered with the German Handelsregister B (HRB) of the Amtsgericht Hamburg under number HRB 125613,

here represented by its sole manager Mr. Mark NIU, private employee, with professional address at 20 Pacifica, Suite 1000, 92618 Irvine, USA.

Such appearing party has requested the undersigned notary to state that:

- The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company ("société à responsabilité limitée") existing under the name of "TW Life VII S.à r.l." (the "Company"), with registered office at 56, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Registre de Commerce et des Sociétés, under number B 170.050, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on July 3rd, 2012, published in the

Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1989 dated August 10th, 2012. The Articles of Association of the Company have been amended for the last time pursuant to a deed of Maître Pierre Probst, notary residing in Ettelbruck, Grand-Duchy of Luxembourg on August 22nd, 2014, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2985 dated October 17th, 2014.

- The Company's capital is currently set at thirty thousand United States Dollars (USD 30,000), represented by thirty thousand (30,000) shares having a nominal value of one United States Dollar (USD 1) each, fully subscribed and entirely paid up.

- The agenda is worded as follows:

Agenda:

1. Transfer of the Company's registered office to 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg and subsequent amendment of article 4, first sentence, of the articles of association of the Company;
2. Revocation of Mr Ulrich BINNINGER and Mr Harmen KÖLLN as managers of the Company;
3. Appointment of Mr Mark NIU as sole manager of the company;
4. Miscellaneous.

The sole shareholder has then requested the undersigned notary to state that:

First resolution

The sole shareholder decides to transfer the registered office of the Company from its current address 56, route de Trèves, L-2633 Senningerberg to 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, with immediate effect and subsequent amendment of article 4, first sentence, of the articles of incorporation, which should be read as follows:

“ **Art. 4. (first sentence).** The registered office of the Company is established in the municipality of Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.”

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to revoke of Mr Ulrich BINNINGER and Mr Harmen KÖLLN as managers of the Company with immediate and resolves to give them discharge for their duty since their appointment until the date of their revocation.

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to appoint Mr Mark NIU, private employee, born on 25 February 1972 in California, USA, residing professionally at 20 Pacifica, Suite 1000, 92618 Irvine, California, USA, as sole manager of the company with immediate effect.

Costs

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated at one thousand two hundred euro (EUR 1,200.-).

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed.

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing persons the present deed is worded in English, followed by an French version; at the request of the same appearing persons, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary by their surnames, first names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le douze août.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

TouchWind Life 7 GmbH, une société à responsabilité limitée, constituée et existante sous la loi de l'Allemagne, établie et ayant son siège social à Klopstockstrasse 1, D-22765 Hambourg et enregistrée au Amtsgericht Hamburg sous le numéro HRB 125613,

ici représentée par son gérant unique M. Mark NIU, employé privé, avec adresse professionnelle au 20 Pacifica, Suite 1000, 92618 Irvine, Californie, Etats-Unis d'Amérique.

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- La comparante est l'associée unique de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de "TW Life VII S.à r.l." (la "Société"), avec siège social au 56, route de Trèves, L-2633 Senningerberg Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro 170.050, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 3 juillet 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1989 du 10 août 2012. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte de Maître Pierre Probst, notaire de résidence à Ettelbruck en date du 22 août 2014, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2985 du 17 octobre 2014.

- Le capital social de la Société est actuellement fixé à trente mille US Dollar (USD 30.000.-), représenté par trente mille (30.000) parts sociales de un US Dollar (USD 1.-) chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.

- L'ordre du jour est conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Transfert du siège social de la Société au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg et modification subséquente de l'article 4, première phrase, des statuts de la Société;
2. Révocation de Monsieur Ulrich BINNINGER et Monsieur Harmen KÖLLN en tant que gérants de la Société;
3. Nomination de Mr Mark NIU en tant que gérant unique de la société;
4. Divers.

L'associée unique a ensuite pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique décide de transférer le siège social de la Société de son adresse actuelle, à savoir 56, route de Trèves, L-2633 Senningerberg au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, avec effet immédiat et de modifier l'article 4, première phrase, des statuts qui se lira désormais comme suit:

« **Art. 4. (première phrase).** Le siège social de la Société est établi dans la commune de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.»

Deuxième résolution

L'Associée Unique décide de révoquer de Monsieur Ulrich BINNINGER et de Monsieur Harmen KÖLLN, en tant que gérants de la Société, avec effet immédiat et de leur accorder décharge de leur fonction depuis leur nomination jusqu'à la date de leur révocation.

Troisième résolution

L'Associée Unique décide de nommer Mr Mark NIU, employé privé, né le 25 février 1972 en Californie, Etats-Unis d'Amérique, demeurant professionnellement au 20 Pacifica, Suite 1000, 92618 Irvine, Californie, Etats-Unis d'Amérique en tant que gérant unique pour une durée indéterminée avec effet immédiat.

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à mille deux cents euros (1.200.- EUR).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Constataion

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais et le français, constate par les présentes qu'à la requête des comparants, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, à la requête des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: M. Niu et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 2, le 17 août 2015. 2LAC/2015/18760. Reçu soixante-quinze euros EUR 75,-

Le Receveur ff. (signé): Yvette THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2015.

Référence de publication: 2015165083/119.

(150181683) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2015.

Pop Art S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8015 Strassen, 12, rue des Carrefours.
R.C.S. Luxembourg B 188.985.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signatures

Gérant

Référence de publication: 2015165731/12.

(150182167) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2015.

Pressti doc S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3918 Mondercange, 1, rue d'Ehlerange.
R.C.S. Luxembourg B 129.034.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signatures

Administrateur délégué

Référence de publication: 2015165733/12.

(150182128) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2015.

NV Strategie, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, Heienhaff.
R.C.S. Luxembourg B 114.659.

Im Jahre zweitausendfünfzehn, den neunundzwanzigsten September

Vor dem unterzeichnenden Notar Pierre PROBST, mit dem Amtssitz in Ettelbruck.

Versammelte sich die außerordentliche Generalversammlung der Aktionäre der "NV Strategie", einer Investmentgesellschaft in Form einer Aktiengesellschaft als „Société d'investissement à capital variable“ („Investmentgesellschaft“), im Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg (Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg) unter der Nummer B114659 eingetragen ist, mit Sitz in 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg.

Die Investmentgesellschaft wurde gegründet am 2. März 2006 durch Urkunde aufgenommen durch den Notar Jean Seckler, mit Amtssitz in Junglinster (Großherzogtum Luxemburg), unter dem Namen „Bilku 2“, veröffentlicht im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations („Mémorial“) C Nummer 559 vom 16. März 2006.

Die Satzung der Investmentgesellschaft wurde letztmalig abgeändert durch Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar am 28. September 2012, veröffentlicht im Mémorial Nummer 2687 am 02. November 2012.

Die Generalversammlung wurde eröffnet um 09:00 Uhr und fand statt unter dem Vorsitz von Frau Nadine Closter, Angestellte, beruflich ansässig in 2, Place de l'Hotel de Ville, B.P. 196, L-9002 Ettelbruck.

Die Generalversammlung verzichtet einstimmig auf die Berufung eines Sekretärs und eines Stimmzählers.

Die Vorsitzende erklärte und bat sodann den amtierenden Notar zu beurkunden dass:

I. Anlässlich der ersten außerordentlichen Generalversammlung der Aktionäre, welche am 25. August 2015 vor dem unterzeichnenden Notar stattfand, das zur Beschlussfassung erforderliche Quorum nicht erreicht wurde.

II. Die Einberufung der zweiten außerordentlichen Generalversammlung der Aktionäre den gesetzlichen Bestimmungen entsprechend am 28. August 2015 und am 14. September 2015 im Mémorial und im Tageblatt und im Luxemburger Wort veröffentlicht wurde.

III. Die Tagesordnung gegenwärtiger Generalversammlung nachfolgende Punkte begreift:

Tagesordnung

1. Änderung des Artikels 3.1 betreffend den Gesellschaftszweck der Investmentgesellschaft wie folgt:

„Ausschließlicher Zweck der Investmentgesellschaft ist die Anlage in zulässige Vermögenswerte nach dem Grundsatz der Risikostreuung gemäß Teil I des Gesetzes vom 17. Dezember 2010 über Organismen für gemeinsame Anlagen, einschließlich nachfolgender Änderungen und Ergänzungen („Gesetz vom 17. Dezember 2010“) mit dem Ziel eine angemessene Wertentwicklung zugunsten der Aktionäre durch Festlegung einer bestimmten Anlagepolitik zu erwirtschaften.“;

2. Neufassung der Satzung.

IV. Die erschienenen oder vertretenen Aktionäre der Investmentgesellschaft sowie die Anzahl der von ihnen gehaltenen Aktien auf einer Anwesenheitsliste angeführt sind, welche nach Paraphierung durch den Vorsitzenden und den amtierenden Notar, gegenwärtiger Urkunde beigebogen bleibt, um mit ihr einregistriert zu werden.

V. Aus der Anwesenheitsliste hervorgeht, dass 1.191,09 Aktien von 1.456.501,2971 Aktien, in gegenwärtiger außerordentlichen Generalversammlung zugegen oder vertreten sind.

Nachdem vorstehende Punkte seitens der Versammlung gutgeheißen wurden, werden folgende Beschlüsse einstimmig gefasst:

Erster und einziger Beschluss

Die Generalversammlung beschließt, den in Artikel 3.1 der Satzung der Investmentgesellschaft geregelten Zweck der Investmentgesellschaft anzupassen, so dass Artikel 3.1 der Satzung der Investmentgesellschaft wie folgt lautet:

„Ausschließlicher Zweck der Investmentgesellschaft ist die Anlage in zulässige Vermögenswerte nach dem Grundsatz der Risikostreuung gemäß Teil I des Gesetzes vom 17. Dezember 2010 über Organismen für gemeinsame Anlagen, einschließlich nachfolgender Änderungen und Ergänzungen („Gesetz vom 17. Dezember 2010“) mit dem Ziel eine angemessene Wertentwicklung zugunsten der Aktionäre durch Festlegung einer bestimmten Anlagepolitik zu erwirtschaften.“

Kosten

Die Kosten, Gebühren und jedwede Auslagen die der Investmentgesellschaft auf Grund gegenwärtiger Urkunde entstehen, werden geschätzt auf 750.- €.

Worüber Urkunde, Aufgenommen in Senningerberg, Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung des Vorstehenden an die Anwesende, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen sowie Stand und Wohnort bekannt, hat dieselbe gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: Nadine CLOSTER, Pierre PROBST.

Enregistré à Diekirch Actes Civils, le 30 septembre 2015. Relation: DAC/2015/16085. Reçu soixante-quinze euros 75,00.-€.

Le Receveur (signé): Tholl.

FUER GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG, der Gesellschaft auf Begeh und zum Zwecke der Veröffentlichung im Memorial erteilt.

Ettelbruck, den 7. Oktober 2015.

Référence de publication: 2015165682/62.

(150181999) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2015.

CMCO GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8026 Strassen, 1, rue Feyder.

R.C.S. Luxembourg B 80.530.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015164506/9.

(150181352) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2015.

Tomorrow Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1430 Luxembourg, 6, boulevard Pierre Dupong.

R.C.S. Luxembourg B 75.321.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait de résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 06.10.2015

Les actionnaires de la société TOMORROW HOLDING S.A. réunis le 06.10.2015 au siège social a décidé ce qui suit:

1. L'assemblée, après avoir pris connaissance du rapport du commissaire-vérificateur à la liquidation, approuve le rapport du liquidateur ainsi que les comptes de liquidation.

2. L'assemblée donne décharge pleine et entière au liquidateur et au commissaire-vérificateur à la liquidation, en ce qui concerne l'exécution de leur mandat.

3. L'assemblée prononce la clôture de la liquidation de la société.

4. L'assemblée décide en outre que les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société, et en outre que les sommes et valeurs éventuelles revenant aux créanciers ou aux actionnaires

qui ne sont pas présents à la clôture de la liquidation seront déposées au même ancien siège social au profit de qu'il appartiendra.

Fait à Luxembourg, le 06.10.2015.

Pour extrait conforme

Le liquidateur

Référence de publication: 2015165070/22.

(150182112) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2015.

Clever-I, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8824 Perlé, 2, rue Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 159.278.

Extrait de la convention de cession de parts sociales du 2 octobre 2015

Il résulte d'une convention de cession de parts sociales sous seing privé du 2 octobre 2015 que:

Monsieur Philippe Coessens demeurant à Clos des Ecosais, 1 à B-1410 Waterloo a cédé 50 parts sociales sur les 50 qu'il détenait dans la société à responsabilité limitée CLEVER-I à Monsieur Jean-François Van den Dorpe, demeurant à Rue Neuve, 2 à L-8824 Perlé.

Par conséquent, suite à ladite cession, Monsieur Jean-François Van den Dorpe détient les 100 parts sociales de la société CLEVER-I.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2015164503/15.

(150181647) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2015.

Columeta S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8287 Kehlen, 10, Zone Industrielle.

R.C.S. Luxembourg B 72.286.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour COLUMETA S. à r.l.

Référence de publication: 2015164508/10.

(150181363) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2015.

Mindoro S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 50, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 103.839.

Extrait des résolutions prises lors du conseil d'administration du 14 Août 2015

L'Assemblée Générale décide de transférer le siège social de la société au 50 rue Charles Martel L-2134 Luxembourg.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue Extraordinairement du 14 Août 2015

L'Assemblée Générale accepte, à compter de ce jour, de renouveler les mandats d'un administrateur et du commissaire aux comptes, à savoir:

- Monsieur Claude ZIMMER, administrateur, né le 18 juillet 1956 à Luxembourg (Luxembourg), domicilié professionnellement au 50, rue Charles Martel L-2134 Luxembourg

- Zimmer & Partners S.A., commissaire aux comptes, domiciliée professionnellement au 50, rue Charles Martel L-2134 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et de Société Luxembourg sous le numéro B151.507.

Les mandats d'administrateur et du commissaire aux comptes expireront lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2017.

Extrait sincère et conforme

Un mandataire

Référence de publication: 2015164862/20.

(150181169) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2015.

Comako, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8287 Kehlen, 10, Zone Industrielle.
R.C.S. Luxembourg B 32.094.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour COMAKO S. à r.l.

Référence de publication: 2015164509/10.

(150180967) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2015.

Concept Mode s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4220 Esch-sur-Alzette, 20, rue de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg B 180.244.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PRODESSE S.à r.l.

19, rue de la Gare

L-3237 BETTEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2015164511/13.

(150181717) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2015.

CREA Solutions S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5450 Stadtbredimus, 5C, route du Vin.
R.C.S. Luxembourg B 152.969.

Der Jahresabschluss auf den 31.12.2014 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015164515/9.

(150181573) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2015.

Orion Master IV Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 173.948.

In the year two thousand fifteen, on the sixteenth day of September.

Before us, Maître Marc Loesch, notary residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

Orion Dutch Partner B.V., a private company with limited liability (besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid) incorporated under the laws of the Netherlands, registered with the Chamber of Commerce of Amsterdam under number 55987370, having its registered office at Herikerbergweg 238, 1101 CM Amsterdam Zuidoost, the Netherlands, in its capacity as the administrative general partner of Orion Fund IV Partner C.V., a commanditaire vennootschap governed by the laws of The Netherlands, registered with the Chamber of Commerce of Amsterdam under number 56416911, with its registered office at Herikerbergweg 238, 1101 CM Amsterdam Zuidoost, the Netherlands, holding the shares of the Company for the account of Orion European Real Estate Fund IV C.V., a commanditaire vennootschap incorporated and existing under the laws of the Netherlands, registered with the Chamber of Commerce of Amsterdam under number 56474830, having its registered office at Herikerbergweg 238, 1101 CM Amsterdam Zuidoost, the Netherlands (hereinafter the "Sole Member"),

here represented by Maître Juliette Feitler, Avocat à la Cour, professionally residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy under private seal, given on 15 September 2015.

The said proxy, initialed ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the notary, shall remain annexed to this deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole member of Orion Master IV Luxembourg S.à r.l. (hereinafter the "Company"), a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 11/13, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 173.948, incor-

porated pursuant to a deed of the undersigned notary dated 19 December 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations dated 13 February 2013 number 350.

The articles of association of the Company have been amended for the last time pursuant to a deed of Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg dated 6 May 2015 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations dated 24 July 2015 number 1853.

The appearing party, represented as stated above, representing the entire share capital of the Company, requested the undersigned notary to act that the agenda of the meeting is as follows:

Agenda

1. Increase of the share capital of the Company by an amount of sixty thousand euros (EUR 60,000.-) so as to raise it from its current amount of two hundred eleven thousand three hundred seventy euros (EUR 211,370.-) up to two hundred seventy one thousand three hundred seventy euros (EUR 271,370.-) through the issue of six thousand (6,000) class A shares, six thousand (6,000) class B shares, six thousand (6,000) class C shares, six thousand (6,000) class D shares, six thousand (6,000) class E shares, six thousand (6,000) class F shares, six thousand (6,000) class G shares, six thousand (6,000) class H shares, six thousand (6,000) class I shares, six thousand (6,000) class J shares, with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, by way of a contribution in kind;

2. Subsequent amendment of article 5 paragraph 1 of the articles of association of the Company; and

3. Miscellaneous.

Having duly considered each item on the agenda, the Sole Member takes, and requires the undersigned notary to enact, the following resolutions:

First resolution

The Sole Member resolves to increase the Company's share capital by an amount of sixty thousand euros (EUR 60,000.-) so as to raise it from its current amount of two hundred eleven thousand three hundred seventy euros (EUR 211,370.-) up to two hundred seventy one thousand three hundred seventy euros (EUR 271,370.-) through the issue of six thousand (6,000) class A shares, six thousand (6,000) class B shares, six thousand (6,000) class C shares, six thousand (6,000) class D shares, six thousand (6,000) class E shares, six thousand (6,000) class F shares, six thousand (6,000) class G shares, six thousand (6,000) class H shares, six thousand (6,000) class I shares, six thousand (6,000) class J shares, with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, by way of a contribution in kind.

The Sole Member decides to subscribe to all of the six thousand (6,000) class A shares, six thousand (6,000) class B shares, six thousand (6,000) class C shares, six thousand (6,000) class D shares, six thousand (6,000) class E shares, six thousand (6,000) class F shares, six thousand (6,000) class G shares, six thousand (6,000) class H shares, six thousand (6,000) class I shares, six thousand (6,000) class J shares newly issued for the total amount of six million euros (EUR 6,000,000.-).

The alphabet shares so subscribed by the Sole Member have been fully paid up by way of a contribution in kind consisting of a receivable of the amount of six million euros (EUR 6,000,000.-). Proof of the existence and the value of such contribution in kind has been produced to the undersigned notary by a valuation certificate issued by the board of managers of the Company signed on 14 and 15 September 2015.

The total contribution in the amount of six million euros (EUR 6,000,000.-) shall be allocated as follows:

- sixty thousand euros (EUR 60,000.-) to the share capital of the Company; and
- five million nine hundred and forty thousand euros (EUR 5,940,000.-) to the share premium of the Company.

Second resolution

As a consequence of the preceding resolution, the Sole Member resolves to amend article 5, paragraph 1 of the articles of association of the Company which shall be enforced and now reads as follows:

“ **Art. 5. Capital.** The issued share capital of the Company is set at two hundred seventy one thousand three hundred seventy euros (EUR 271,370.-), divided into twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares (the “Ordinary Shares”) with a par value of one euro (EUR 1.-) each, and two hundred fifty eight thousand eight hundred seventy (258,870) alphabet shares, with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, subdivided into:

- twenty-five thousand eight hundred and eighty-seven (25,887) A shares (the “A Shares”),
- twenty-five thousand eight hundred and eighty-seven (25,887) B shares (the “B Shares”),
- twenty-five thousand eight hundred and eighty-seven (25,887) C shares (the “C Shares”),
- twenty-five thousand eight hundred and eighty-seven (25,887) D shares (the “D Shares”),
- twenty-five thousand eight hundred and eighty-seven (25,887) E shares (the “E Shares”),
- twenty-five thousand eight hundred and eighty-seven (25,887) F shares (the “F Shares”),
- twenty-five thousand eight hundred and eighty-seven (25,887) G shares (the “G Shares”),
- twenty-five thousand eight hundred and eighty-seven (25,887) H shares (the “H Shares”),
- twenty-five thousand eight hundred and eighty-seven (25,887) I shares (the “I Shares”), and

- twenty-five thousand eight hundred and eighty-seven (25,887) J shares (the “J Shares”) (the “Shares”)

Costs and Expenses

The costs, expenses, fees and charges of any kind which shall be borne by the Company as a result of this deed are estimated at three thousand seven hundred euros (EUR 3,700.-).

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day specified at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxyholder of the appearing party, this deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same proxyholder and in case of discrepancy between the English and the French texts, the English version shall prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, known to the notary by name, first name and residence, the said proxyholder signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le seize septembre.

Par devant nous, Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-Bains, Grand-Duché de Luxembourg,

A COMPARU:

Orion Dutch Partner B.V., une société à responsabilité limitée (besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid) constituée et régie par les lois des Pays-Bas, inscrite au Registre de Commerce d'Amsterdam sous le numéro 55987370, ayant son siège social à Herikerbergweg 238, 1101 CM Amsterdam Zuidoost, Pays Bas, en sa capacité d'associé commandité administratif d'Orion Fund IV Partner C.V., un commanditaire vennootschap régi par les lois des Pays-Bas, inscrit au Registre de Commerce d'Amsterdam sous le numéro 56416911, ayant son siège social à Herikerbergweg 238, 1101 CM Amsterdam Zuidoost, Pays-Bas, détenant les parts sociales de la Société pour le compte d'Orion European Real Estate Fund IV C.V., un commanditaire vennootschap régi par les lois des Pays-Bas, inscrit au Registre de Commerce d'Amsterdam sous le numéro 56474830, ayant son siège social à Herikerbergweg 238, 1101 CM Amsterdam Zuidoost, Pays-Bas (ci-après l'«Associé Unique»),

ici représentée par Maître Juliette Feitler, Avocat à la Cour, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 15 septembre 2015.

Ladite procuration, paraphée ne varietur par le mandataire de la comparante et par le notaire, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités d'enregistrement.

La comparante est l'associé unique de Orion Master IV Luxembourg S.à r.l. (ci-après la “Société”), une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 11/13, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 173.948, constituée suivant un acte reçu par Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-bains, en date du 19 décembre 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n°350 en date du 13 février 2013.

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois par un acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem daté du 6 mai 2015 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 24 juillet 2015 sous le numéro 1853.

La comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, représentant l'intégralité du capital social de la Société a requis le notaire soussigné de prendre acte que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de soixante mille euros (EUR 60.000,-) pour le porter de son montant actuel de deux cent onze mille trois cent soixante-dix euros (EUR 211.370,-) à deux cent soixante et onze mille trois cent soixante-dix euros (EUR 271.370,-) par l'émission de six mille (6.000) parts sociales de catégorie A, six mille (6.000) parts sociales de catégorie B, six mille (6.000) parts sociales de catégorie C, six mille (6.000) parts sociales de catégorie D, six mille (6.000) parts sociales de catégorie E, six mille (6.000) parts sociales de catégorie F, six mille (6.000) parts sociales de catégorie G, six mille (6.000) parts sociales de catégorie H, six mille (6.000) parts sociales de catégorie I et six mille (6.000) parts sociales de catégorie J, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, par le biais d'un apport en nature;

2. Modification subséquente de l'article 5 paragraphe 1 des statuts de la Société;

3. Divers.

Après avoir dûment examiné chaque point figurant à l'ordre du jour, l'Associé Unique adopte, et requiert le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de soixante mille euros (EUR 60.000,-) pour le porter de son montant actuel de deux cent onze mille trois cent soixante-dix euros (EUR 211.370,-) à deux cent soixante et onze mille trois cent soixante-dix euros (EUR 271.370,-) par l'émission de six mille (6.000) parts sociales de catégorie A, six mille (6.000) parts sociales de catégorie B, six mille (6.000) parts sociales de catégorie C, six mille (6.000)

parts sociales de catégorie D, six mille (6.000) parts sociales de catégorie E, six mille (6.000) parts sociales de catégorie F, six mille (6.000) parts sociales de catégorie G, six mille (6.000) parts sociales de catégorie H, six mille (6.000) parts sociales de catégorie I et six mille (6.000) parts sociales de catégorie J, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, par le biais d'un apport en nature;

L'Associé Unique décide de souscrire à toutes les six mille (6.000) parts sociales de catégorie A, six mille (6.000) parts sociales de catégorie B, six mille (6.000) parts sociales de catégorie C, six mille (6.000) parts sociales de catégorie D, six mille (6.000) parts sociales de catégorie E, six mille (6.000) parts sociales de catégorie F, six mille (6.000) parts sociales de catégorie G, six mille (6.000) parts sociales de catégorie H, six mille (6.000) parts sociales de catégorie I et six mille (6.000) parts sociales de catégorie J nouvellement émises pour le montant de six millions d'euros (EUR 6.000.000,-).

Les parts sociales alphabet ainsi souscrites par l'Associé Unique ont été intégralement payées par le biais d'un apport en nature consistant en une créance d'un montant de six millions d'euros (EUR 6.000.000,-). La preuve de l'existence et la valeur de cet apport en nature a été fournie au notaire soussigné par un certificat d'évaluation émis par le conseil de gérance de la Société les 14 et 15 septembre 2015.

L'apport global d'un montant de six millions d'euros (EUR 6.000.000,-) est affecté comme suit:

- soixante mille euros (EUR 60.000,-) au capital social de la Société; et
- cinq millions neuf cent quarante mille euros (EUR 5.940.000,-) à la prime d'émission de la Société.

Deuxième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'Associé Unique décide de modifier l'article 5, paragraphe 1 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 5. Capital.** Le capital émis de la Société est fixé à deux cent soixante et onze mille trois cent soixante-dix euros (EUR 271.370,-) divisé en douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires (les «Parts Sociales Ordinaires») ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune et deux cent cinquante-huit mille huit cent soixante-dix (258.870) parts sociales alphabet ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, subdivisées en:

- vingt-cinq mille huit cent quatre-vingt-sept (25.887) parts sociales de catégorie A,
- vingt-cinq mille huit cent quatre-vingt-sept (25.887) parts sociales de catégorie B,
- vingt-cinq mille huit cent quatre-vingt-sept (25.887) parts sociales de catégorie C,
- vingt-cinq mille huit cent quatre-vingt-sept (25.887) parts sociales de catégorie D,
- vingt-cinq mille huit cent quatre-vingt-sept (25.887) parts sociales de catégorie E,
- vingt-cinq mille huit cent quatre-vingt-sept (25.887) parts sociales de catégorie F,
- vingt-cinq mille huit cent quatre-vingt-sept (25.887) parts sociales de catégorie G,
- vingt-cinq mille huit cent quatre-vingt-sept (25.887) parts sociales de catégorie H,
- vingt-cinq mille huit cent quatre-vingt-sept (25.887) parts sociales de catégorie I, et
- vingt-cinq mille huit cent quatre-vingt-sept (25.887) parts sociales de catégorie J (les «Part sociales»).

Frais et Dépenses

Le montant des frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature qui incombe à la Société en raison de cet acte est évalué à environ trois mille sept cents euros (EUR 3.700).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande du mandataire de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction en français; et qu'à la demande du même mandataire et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

L'acte ayant été lu au mandataire de la comparante connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom et résidence, ledit mandataire a signé, avec le notaire, le présent acte.

Signé: J. Feitler, M. Loesch.

Enregistré à Grevenmacher A.C., le 18 septembre 2015. GAC/2015/7975. Reçu soixante-quinze euros. 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): C. PIERRET.

Pour expédition conforme.

Mondorf-les-Bains, le 7 octobre 2015.

Référence de publication: 2015165686/184.

(150182188) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2015.

Crifral S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.
R.C.S. Luxembourg B 162.510.

Les comptes annuels au 30.06.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Cette version remplace la première version déposée en date du 30.09.2015 et portant la référence de publication L150177235.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 octobre 2015.

Pour: CRIFRAL S.A. SPF

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Référence de publication: 2015164517/15.

(150180114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2015.

Cristal et Marbre SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2130 Luxembourg, 23, boulevard Charles Marx.
R.C.S. Luxembourg B 81.759.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015164518/9.

(150181296) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2015.

Crystal Shore Wealth Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6460 Echternach, 9, place du Marché.
R.C.S. Luxembourg B 164.081.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015164519/9.

(150181159) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2015.

Ficama S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.002,00.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 101.201.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société tenue au siège social de la Société le 21 septembre 2015

Lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social de la Société le 21 septembre 2015, il a été décidé de:

- 1) de prononcer la clôture de la liquidation de la Société, et
- 2) que les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant cinq ans au 68-70, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 28 septembre 2015.

Pour la Société

JTC Signes Services S.A.

Représentée par Vincent Goy

Liquidateur

Référence de publication: 2015164616/21.

(150180977) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2015.

Cunene S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 158.650.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 6 octobre 2015.

Référence de publication: 2015164522/10.

(150181690) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2015.

Daford Invest S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 157.480.

CLÔTURE DE LIQUIDATION*Extrait*

En date du 06 octobre 2015, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires a pris les résolutions suivantes:

- L'assemblée prononce la clôture de la liquidation et constate que la société a définitivement cessé d'exister;
- L'assemblée décide que les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant une période de cinq ans à partir du 06 octobre 2015 au 15 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 06 octobre 2015.

Référence de publication: 2015164524/15.

(150181399) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2015.

Darden Global Finance 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 30.000,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 181.198.

Les comptes annuels pour la période du 22 octobre 2013 (date de constitution) au 31 mai 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 6 octobre 2015.

Référence de publication: 2015164525/11.

(150181629) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2015.

Opportunity Properties Holding Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 113.360.

Extrait des résolutions de l'actionnaire unique

Suite aux décisions prises par l'actionnaire unique de la Société en date du 25 septembre 2015, il a décidé de:

1. révoquer le mandat de la société PRO FIDUCIARE Auditing & Accounting S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 180.249, dont le capital social est fixé à EUR 12,500.00 en tant que commissaire aux comptes de la Société;

2. nommer la société HATHOR Group Services Ltd, une société ayant son siège social à Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés des Iles Vierges Britanniques sous le numéro 1520049, en tant que commissaire aux comptes de la Société pour une période venant à expiration lors des résolutions qui seront prises par l'actionnaire unique de la Société afin d'approuver les comptes annuels au 31 décembre 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015164905/18.

(150180979) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2015.

Darden Global Finance 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 181.233.

Les comptes annuels pour la période du 22 octobre 2013 (date de constitution) au 31 mai 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2015.

Référence de publication: 2015164526/11.

(150181640) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2015.

Puzzle Sub S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 130.555.

In the year two thousand and fifteen, on the thirtieth day of September;

Before Maître Blanche MOUTRIER, notary, residing in Esch-sur-Alzette, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

HERE APPEARED

Puzzle S.à r.l., a corporation duly incorporated and validly existing under the laws of the Luxembourg, having its business address at 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, and recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register under Section B, number 124.718 (the "Sole Shareholder");

Here represented by Mr Anthony THILLMANY, residing professionally at Esch-sur-Alzette, by virtue of proxy given on 29 September 2015.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxy holder of the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Acting in its capacity of sole shareholder of Puzzle Sub S.à r.l., a société à responsabilité limitée (private limited liability company) duly incorporated and validly existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, with a share capital of an amount of twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-), and registered with the Luxembourg Registre de Commerce et des Sociétés (Trade and Companies Register) under number B 130.555 (the "Company").

The one thousand two hundred fifty (1,250) shares representing the whole share capital of the Company are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the Sole Shareholder has been duly informed.

The Sole Shareholder through its proxy holder requests the notary to enact that the agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. Increase of the share capital from twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-) to eighty-three million four hundred seventy-nine thousand seven hundred ninety euro (EUR 83,479,790.-) by an amount of eighty-three million four hundred sixty-seven thousand two hundred ninety euro (EUR 83,467,290) represented by eight million three hundred forty-six thousand seven hundred twenty-nine (8,346,729) new shares with a nominal value of ten euro (EUR 10.-) each

2. Subscription for and payment of the newly issued shares as specified under item 1 above by a contribution in kind;

3. Subsequent amendment to the first paragraph of article 6 of the articles of association of the Company in order to reflect the increase of the share capital specified under item 1 above;

4. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the Sole Shareholder, the following resolutions have been taken:

First resolution

It is resolved to increase the share capital of the Company by an amount of eighty-three million four hundred sixty-seven thousand two hundred ninety euro (EUR 83,467,290), so as to raise it from its current amount of twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-) to eighty-three million four hundred seventy-nine thousand seven hundred ninety euro (EUR 83,479,790.-) by the issuance of eight million three hundred forty-six thousand seven hundred twenty-nine (8,346,729) new shares of the Company with a nominal value of ten euros (EUR 10.-) each (the "New Shares").

Subscription - Payment

The Sole Shareholder, through its proxy holder declared to fully subscribe and released to the eight million three hundred forty-six thousand seven hundred twenty-nine (8,346,729) New Shares with a nominal value of ten euros (EUR 10.-) each, by contribution in kind in the amount of eighty-three million four hundred sixty-seven thousand two hundred ninety euro

(EUR 83,467,290) consisting in the conversion of a receivable in the same amount held by the Sole Shareholder towards the Company.

Evidence of the contribution's existence

Proof of the existence and value of such receivable has been given to the undersigned notary on the seen of a statement of the managers on the evaluation of the contribution in kind.

Second resolution

As a consequence of the foregoing statements and resolutions it is resolved to amend the first paragraph of article 6 of the articles of association of the Company to read as follows:

" **Art. 6. Capital.** The Company's share capital is set at eighty-three million four hundred seventy-nine thousand seven hundred ninety euro (EUR 83,479,790.-) represented by eight million three hundred forty-seven thousand nine hundred seventy-nine (8,347,979) shares with a par value of ten euros (EUR 10.-) each."

Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital increase, have been estimated at about six thousand eight hundred euros.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Esch-sur-Alzette, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the attorney of the appearing person, he signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le trente septembre.

Par-devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, sous-signé.

A COMPARU

Puzzle S.à r.l., une société du droit de Grand-Duché de Luxembourg, ayant ses bureaux d'affaires au 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous la section B, numéro 124.718 (l'«Associé Unique»);

ici représentée par Monsieur Anthony THILLMANY, employé privé, demeurant professionnellement à Esch-sur-Alzette, en vertu d'une procuration donnée en date du 29 septembre 2015.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Mille deux cents cinquante (1.250) parts sociales représentant l'intégralité du capital social de la Société sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont l'Associé Unique a été préalablement informée.

L'Associé Unique représentée par son mandataire prie le notaire d'acter que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Augmentation du capital social pour l'élever de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) à quatre-vingt-trois millions quatre cents soixante-dix-neuf mille sept cents quatre-vingt-dix euros (EUR 83,479,790.-) par un montant de quatre-vingt-trois millions quatre cents soixante-sept mille deux cents quatre-vingt-dix euros (EUR 83,467,290), par l'émission de huit millions trois cents quarante-six mille sept cents vingt-neuf (8,346,729) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune;

2. Souscription et libération des parts sociales nouvellement émises comme indiqué au point 1. ci-dessus par un apport en nature;

3. Modification subséquente du premier paragraphe de l'article 6 des statuts de la Société afin de refléter l'augmentation du capital social mentionnée au point 1. ci-dessus;

4. Divers.

Après que l'agenda a été approuvé par l'Associé Unique, les résolutions suivantes ont été prises:

Première résolution

Il est décidé d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un montant de quatre-vingt-trois millions quatre cents soixante-sept mille deux cents quatre-vingt-dix euros (EUR 83,467,290) afin de porter le capital social de la Société

de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) à quatre-vingt-trois millions quatre cents soixante-dix-neuf mille sept cents quatre-vingt-dix euros (EUR 83,479,790.-) par l'émission de huit millions trois cents quarante-six mille sept cents vingt-neuf (8,346,729) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune (les «Nouvelles Parts Sociales»)

Souscription - Libération

L'Associé Unique, représentée par son mandataire, a déclaré souscrire et libéré les huit millions trois cents quarante-six mille sept cents vingt-neuf (8,346,729) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune par apport en nature d'un montant de quatre-vingt-trois millions quatre cents soixante-sept mille deux cents quatre-vingt-dix euros (EUR 83,467,290) consistant en la conversion d'une créance du même montant détenue par l'Associé Unique à l'encontre de la Société.

Preuve de l'existence de l'apport

Preuve de l'existence de cet apport a été donnée au notaire soussigné sur base d'une déclaration des gérants sur l'évaluation de l'apport en nature.

Deuxième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, il est décidé de modifier le premier paragraphe de l'article 6 des statuts de la Société comme suit:

“ **Art. 6. Capital.** Le capital social est fixé à la somme de quatre-vingt-trois millions quatre cents soixante-dix-neuf mille sept cents quatre-vingt-dix euros (EUR 83,479,790.-) représenté par huit millions trois cents quarante-sept mille neuf cents soixante-dix-neuf (8,347,979) parts sociales, d'une valeur de dix euros (EUR 10.-) chacune.“

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, honoraires ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de son capital, s'élèvent à environ six mille huit cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Esch-sur-Alzette, le jour, mois et an en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire de la comparante, il a signé avec nous, notaire, le présent acte.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle anglais acte par la présente qu'à la demande du comparant, le présent acte est rédigé en anglais suivi par une traduction française. A la demande de cette personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: A.Thillmany, Moutrier Blanche.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 01 octobre 2015. Relation: EAC/2015/22720. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): Monique HALSDORF.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 05 octobre 2015.

Référence de publication: 2015165741/132.

(150182679) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2015.

Rue du Canal S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4260 Esch-sur-Alzette, 19, rue du Nord.

R.C.S. Luxembourg B 48.738.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 07 octobre 2015.

Pour compte de Rue du Canal Sàrl

Fiduplan S.A.

Référence de publication: 2015165785/12.

(150181957) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2015.

Prelor S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4350 Esch-sur-Alzette, 2A, rue Wurth-Paquet.
R.C.S. Luxembourg B 150.026.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2015164969/9.
(150180930) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2015.

Projets & Conseils S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6660 Born, 8, Schlassstrooss.
R.C.S. Luxembourg B 94.315.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2015164971/9.
(150181273) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2015.

R.A.S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 24, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 29.047.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2015164978/9.
(150181204) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2015.

Pragma S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3622 Kayl, 7, rue Dideschpont.
R.C.S. Luxembourg B 95.302.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2015164968/9.
(150181673) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2015.

Platanes S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R.C.S. Luxembourg B 28.389.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2015164964/9.
(150181487) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2015.

Ruby Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 157.476.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2015164988/9.
(150181379) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2015.
